

ÉTUDE DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT POUR L'ACCÈS AU VILLAGE DE GORDES ET À L'ABBAYE DE SÉNANQUE

AVRIL 2022

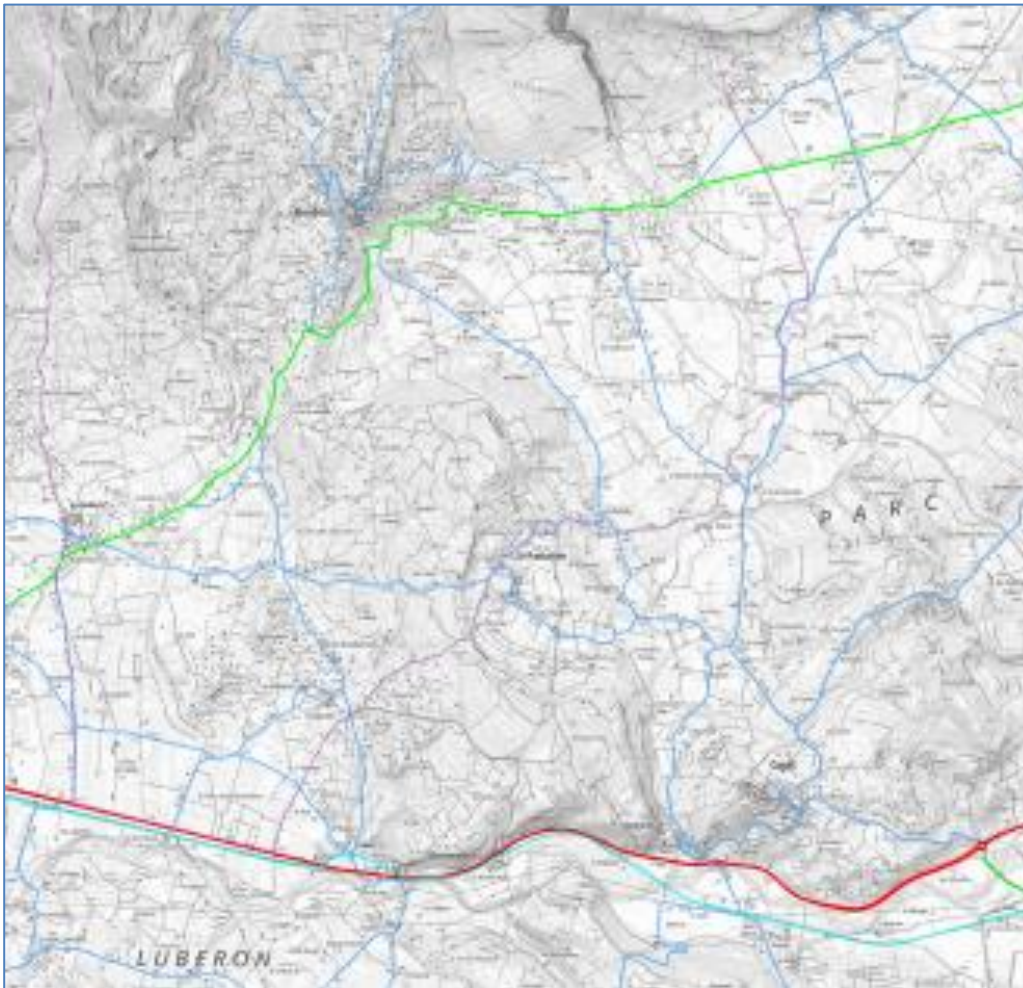




Phase diagnostic

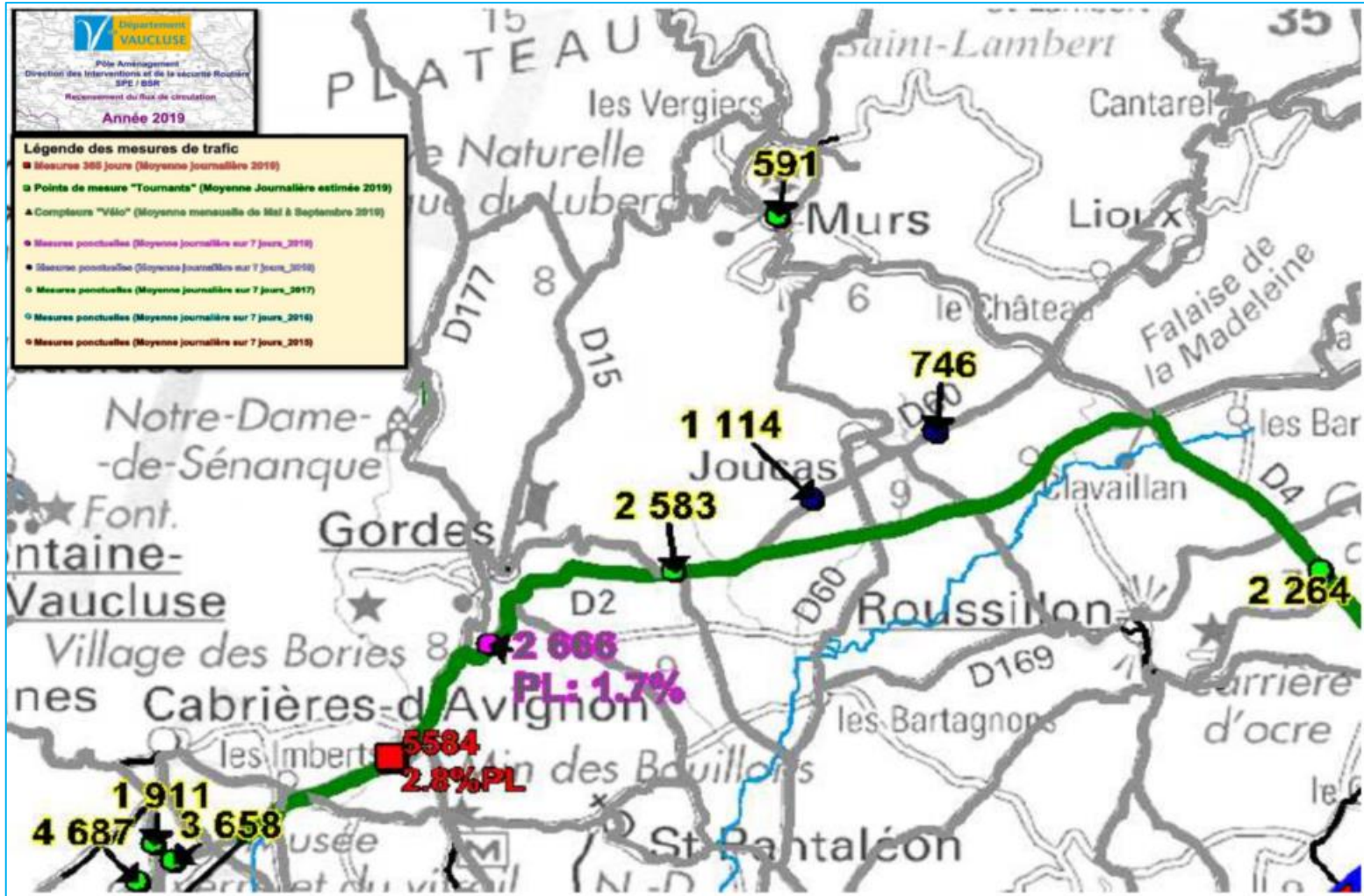
Hiérarchisation du réseau routier

La longueur totale du réseau routier du département de Vaucluse est de 8444 kilomètres. Le réseau de voiries de communication comprend 5990 km de voies communales, près de 2350 km de voies départementales, 44 km de voies nationales et 68 kilomètres d'autoroutes .



- La RD900 fait parti du réseau prioritaire d'intérêt régional.
- La RD2, liaison entre communes et un itinéraire de développement territorial.
- Les RD15, RD177 et RD102 font parti du réseau secondaire de desserte locale.

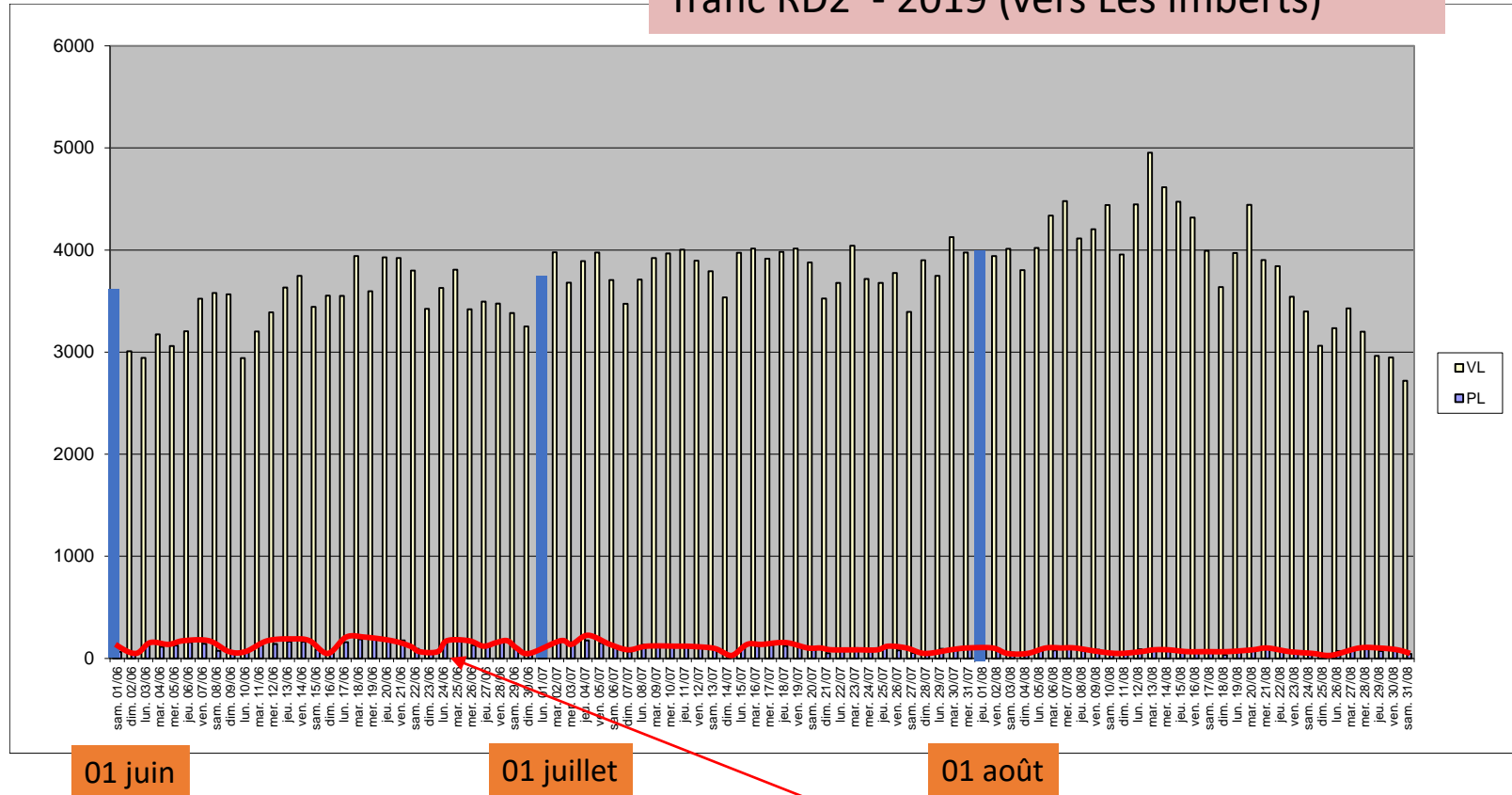
Le trafic routier sur les routes départementales



Le trafic journalier sur la RD2 atteint 8000 véh/j en période estivale (moyenne 01 juin au 31 août 2019)

Le trafic routier sur les routes départementales

Trafic RD2 - 2019 (vers Les Imberts)



Dans le sens Coustellet > Gordes :

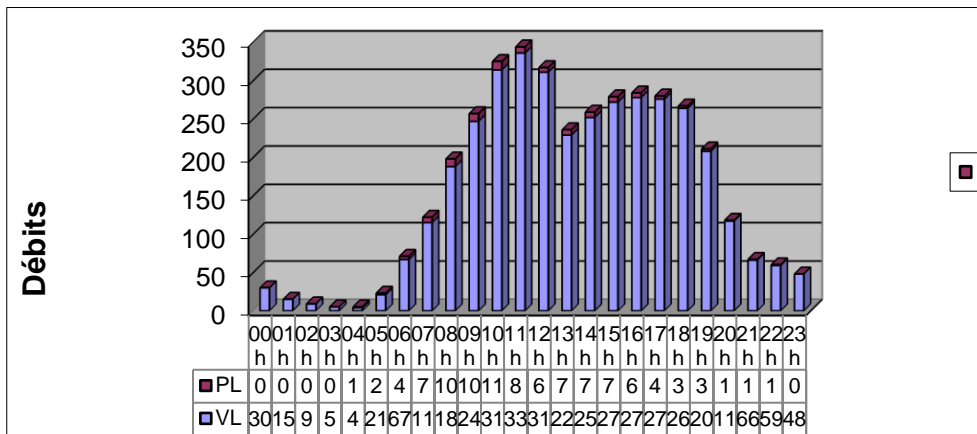
- 3 à 4000 véh/j au mois de Juin, 4500 véh/j en juillet et août avec un maximum le mardi 13 août (5037 véh 579 véh entre 11 et 12h dans le sens Coustellet > Gordes).
- Les mardi et jeudi sont les journées les plus chargées (Jours de marché à Gordes le mardi, à Roussillon le jeudi)
- **Le nombre de poids lourds** (en particulier les cars de tourisme + cars scolaires) est important **au mois de juin, entre 150 et 190 PL par jour** essentiellement les jours ouvrés de semaine. Le taux de PL atteint 4,8%.
- Environ 120 PL sont comptabilisés jusqu'au 19 juillet puis leur nombre baisse sensiblement autour de 80 les jours de semaine au mois d'août.

Le trafic routier sur les routes départementales

Trafic RD2 - 2019 (vers Les Imberts)

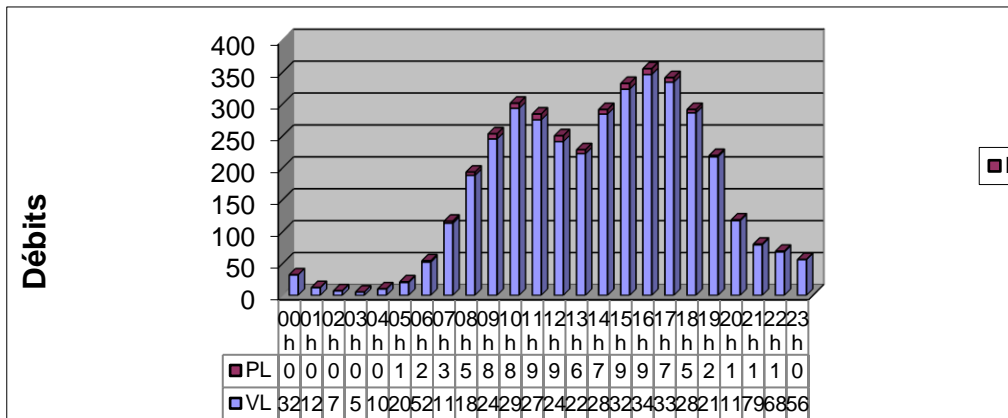
Dans le sens Gordes > Coustellet :

- Environ 4000 véh/j au mois de Juin, le trafic augmente légèrement en juillet et août avec un maximum le mardi 13 août (5334 véh.).
- Les mardi et jeudi sont les journées les plus chargées mais l'heure de pointe se situe le dimanche (11h-12h)
- Le nombre de poids lourds (en particulier les cars de tourisme) est important **au mois de juin, avec 10 jours au dessus des 150 PL** essentiellement les jours ouvrés de semaine. Le taux de PL atteint 4,5% ponctuellement..
- Il y a environ 5 à 10 PL de moins dans le sens 2 que dans le sens 1,.



Dans le sens Coustellet > Gordes (sens 1) :

Le trafic augmente progressivement dans la matinée avec une pointe entre 10 et 11h. Un léger ralentissement est observé vers 13h, puis le trafic se maintient jusqu'à 18 h puis commence à baisser, assez vite à partir de 19h. En juin, autour de 20 PL par heure le matin à partir de 8h (cars scolaires) jusqu'à 12h. 29 PL entre 8h et 9h le 24 juin. En juillet, le nombre de PL diminue et se concentre vers 10h/11h (cars tourisme)



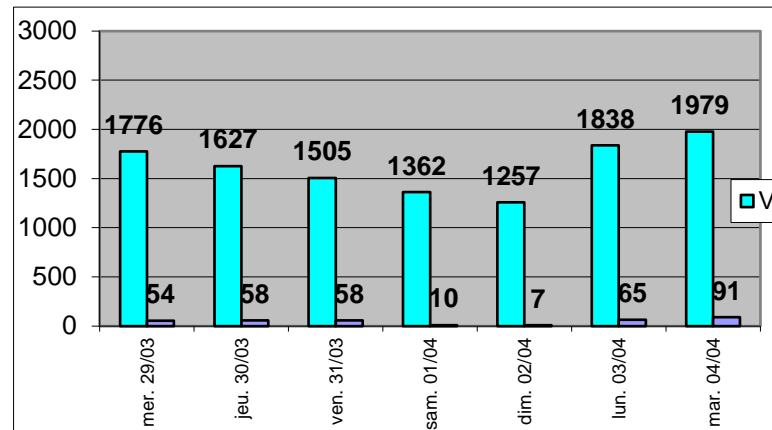
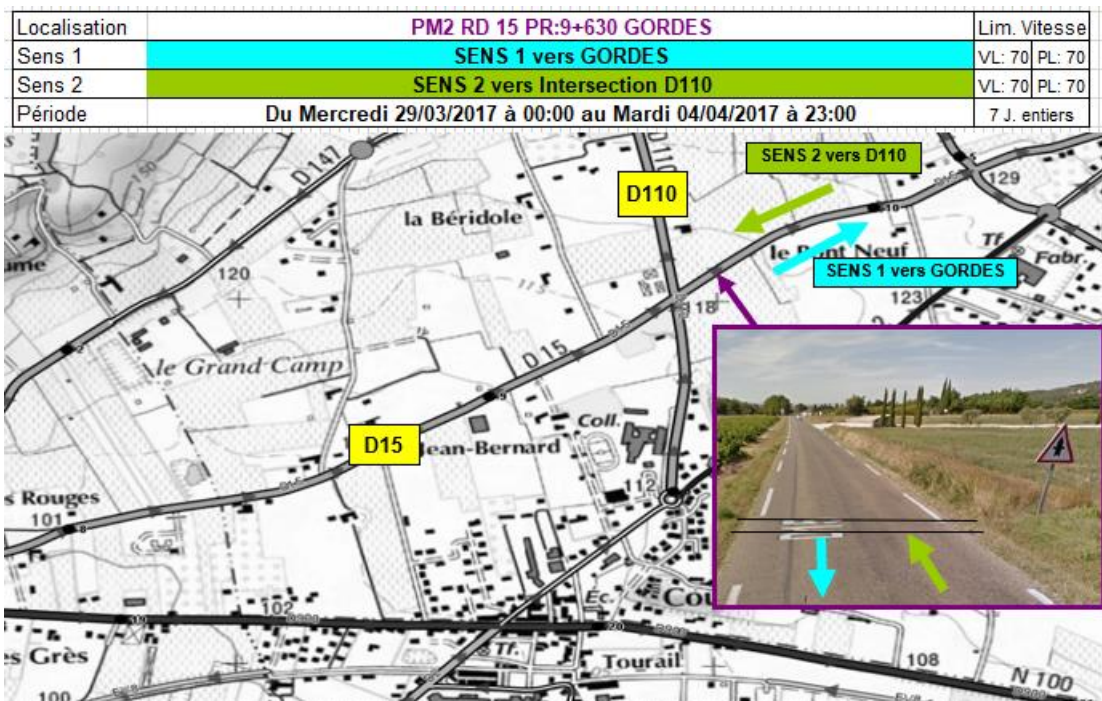
Dans le sens Gordes > Coustellet (sens 2) :

Le trafic augmente dans les mêmes proportions que le sens 1 le matin mais commence à baisser vers 10h jusqu'à 13h. Une hausse l'après-midi avec un maximum vers 16h, **supérieur au débit du matin**. Le maximum de PL est relevé plutôt vers 11h ou dans l'après-midi. Maxi 30 PL entre 15 et 16h le vendredi 21 juin.

Le trafic routier sur les routes départementales

En 2021, le trafic total a baissé de 5 % environ sur la période estivale (juin, juillet, août) alors que le trafic PL a baissé de 25 % les jours ouvrés (231 PL/j en 2019, 175 PL/j en 2020)

Trafic RD15 - 2017 (ancienne route de Gordes vers Le Pont Neuf)



Dans le sens Rte d'Avignon > Gordes (sens 1) :

Environ 1700 véh/j dont 3% de PL.

Le trafic des jours ouvrés est nettement supérieur au trafic du week-end

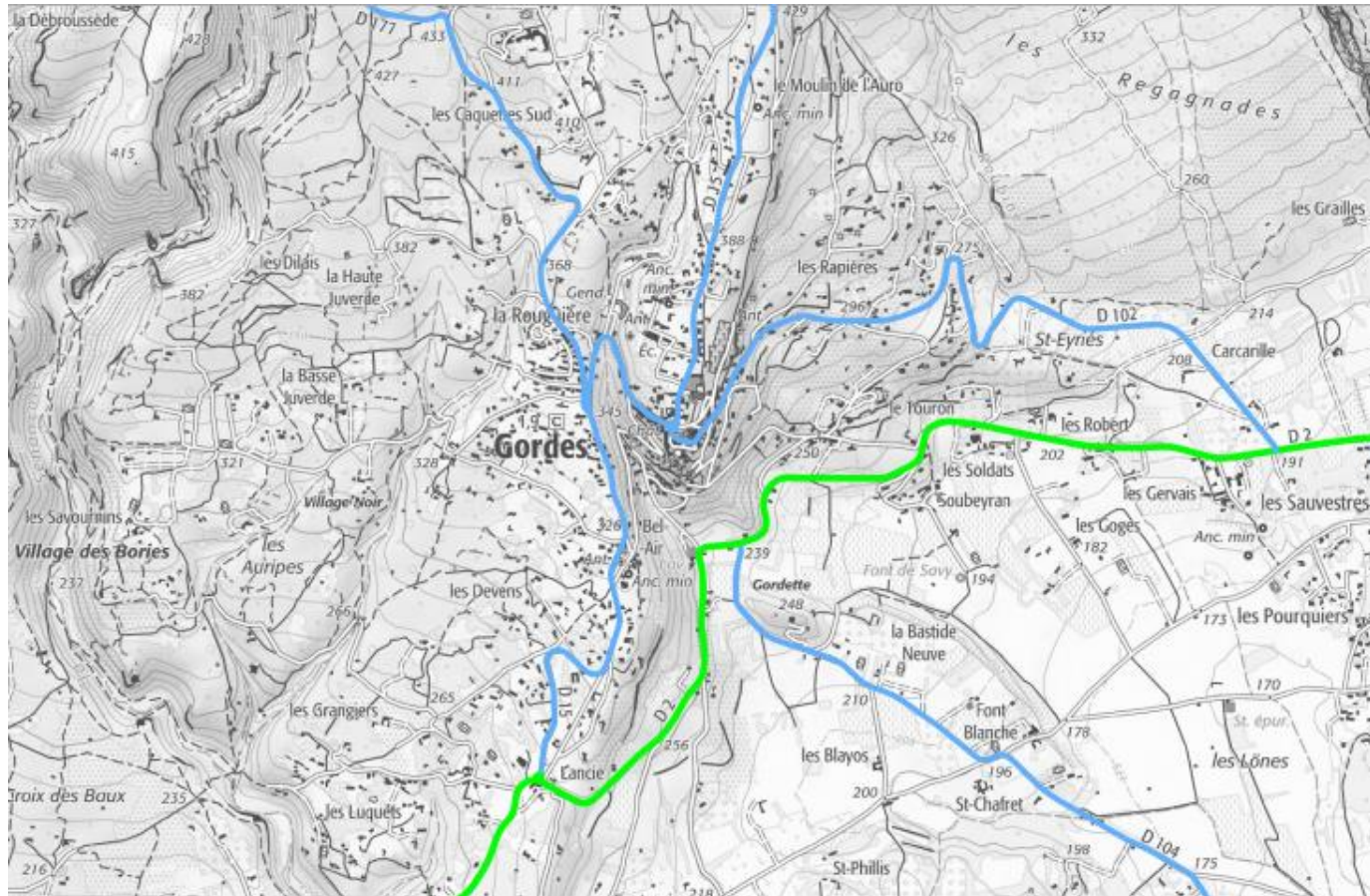
Dans le sens Gordes > Rte d'Avignon (sens 2) :

Un trafic journalier supérieur au sens 1 , près de 2000 véh/j en moyenne, 2200 les jours ouvrés.

Le trafic des jours ouvrés est nettement supérieur au trafic du week-end

Hiérarchisation du réseau routier

Réseau structurant et de transit



Hiérarchisation du réseau routier

Réseau de distribution : Axes principaux

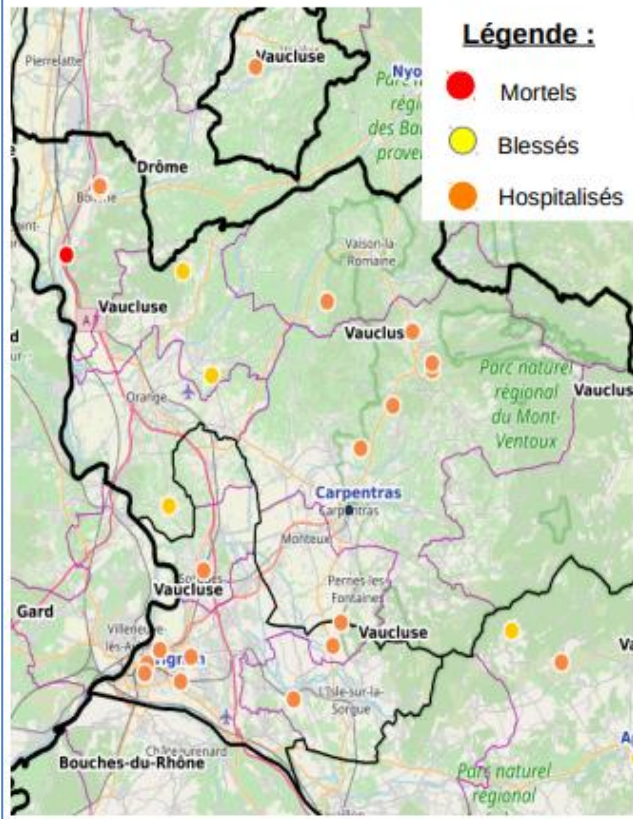
Réseau de distribution : Desserte locale

Données sécurité routière

A l'échelle du Département de Vaucluse

A	T	B	H
29	1	28	21

2019 est l'année la plus accidentogène avec **29** accidents causant **1** tué, **28** blessés dont **21** blessés hospitalisés.



Carte accidents / cyclistes 2019

Orientations d'action dans le cadre du DGO 2018/2022

(Document Général d'Orientation – préfecture de Vaucluse)

Enjeu partage de la voirie:

- Dans le Vaucluse, on trouve au moins un piéton, un cycliste ou un cyclomotoriste dans 330% des accidents survenus entre 2012 et 2016. Parmi les victimes 45,5% des piétons sont des personnes de plus de 65 ans, et 87% des accidents impliquant un piéton ont lieu en agglomération.
- Les orientations d'actions :
 - inciter les communes à réfléchir aux modes de déplacements doux
 - Communiquer vers l'ensemble des usagers sur la vigilance envers les piétons et les jeunes (catégories d'âge les plus vulnérables)
 - Développer les modes de déplacements doux et la sensibilisation des usagers « piéton » et « vélo »
 - Développer les actions de contrôle face aux comportements dangereux...

Enjeu de civisme routier

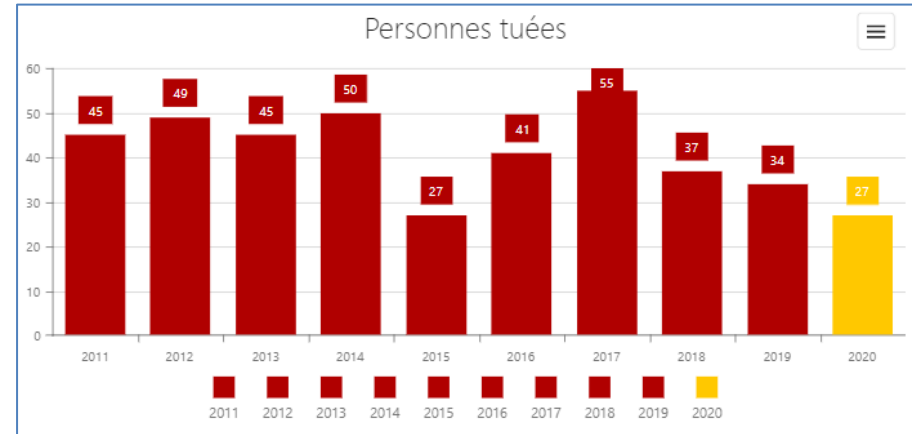
- La quasi-totalité des accidents est due au non respect de la règle (Code de la route) : comportements actifs (transgression volontaire) ou comportements passifs (inattention, distraction...)
- Les orientations d'actions :
 - Déceler les incohérences en matière de signalisation génératrices de situations conflictuelles entre usagers
 - Aménager l'environnement de façon à contraindre les comportements à court terme dans le but d'emmener à long terme à un comportement d'habitude sur le principe « Information – Protection – Guidage – Contrainte »

Données sécurité routière

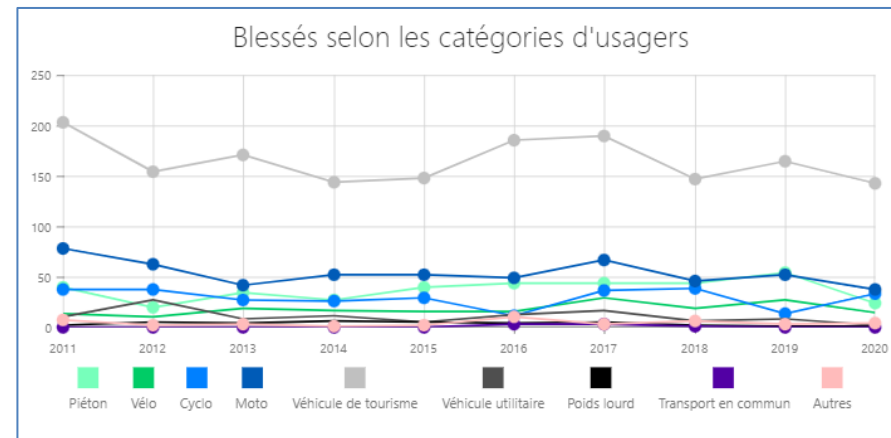
A l'échelle du Département de Vaucluse



Statistiques Accidentalité 2011/2020

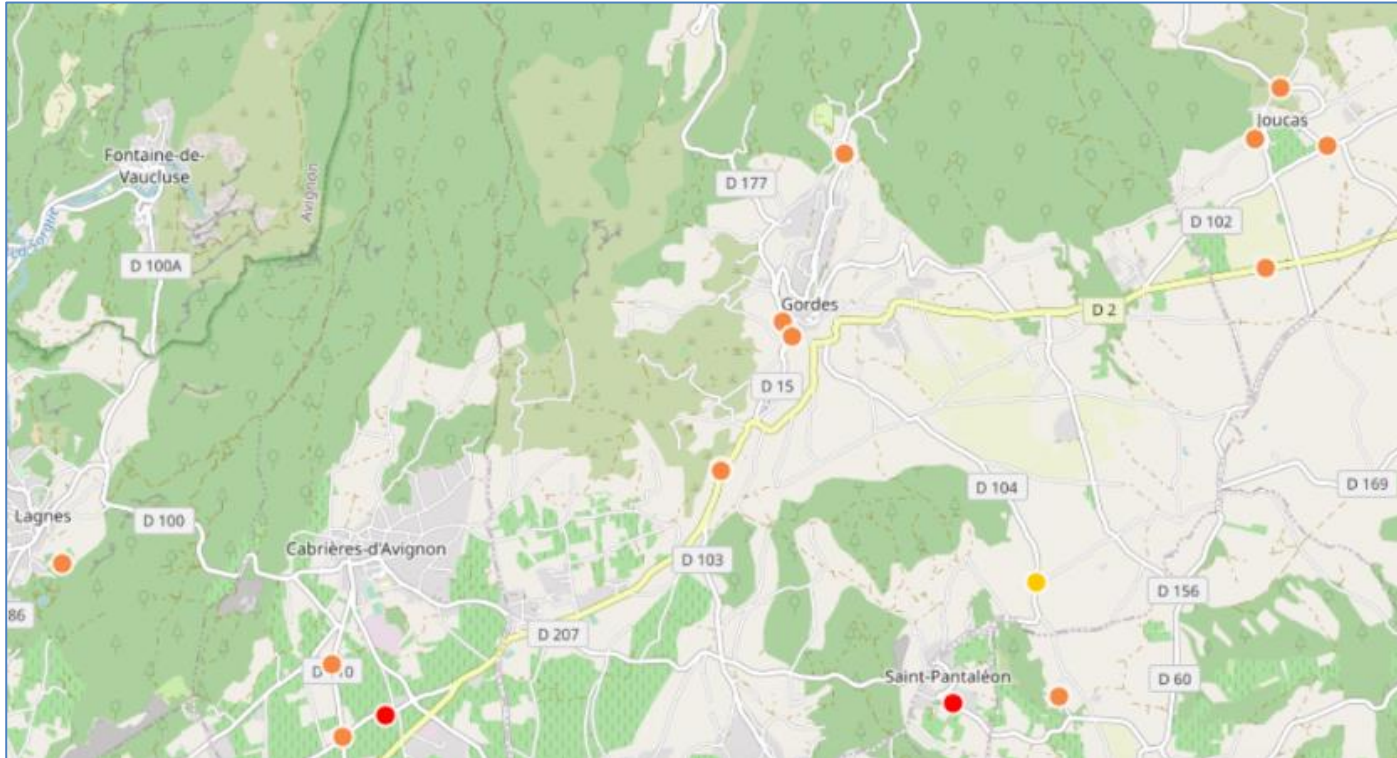


- Pas d'évolution très significative du nombre d'accidents mais une légère baisse de la gravité depuis une dizaine d'années.
- Compte tenu de la baisse générale de la circulation en 2020, les chiffres sont à interpréter avec prudence mais le nombre de tués (27) est cependant en baisse.
- Relative stabilité du nombre de victimes blessés piétons, mais aussi des cyclistes.
- **53% des accidents ont lieu hors agglomération, 41% en agglomération et 6 % sur route nationale 2x2 et autoroute (de 2016 à 2020)**



Données sécurité routière

A l'échelle de la CA Luberon Monts de Vaucluse



Statistiques Accidentalité 2016/2020

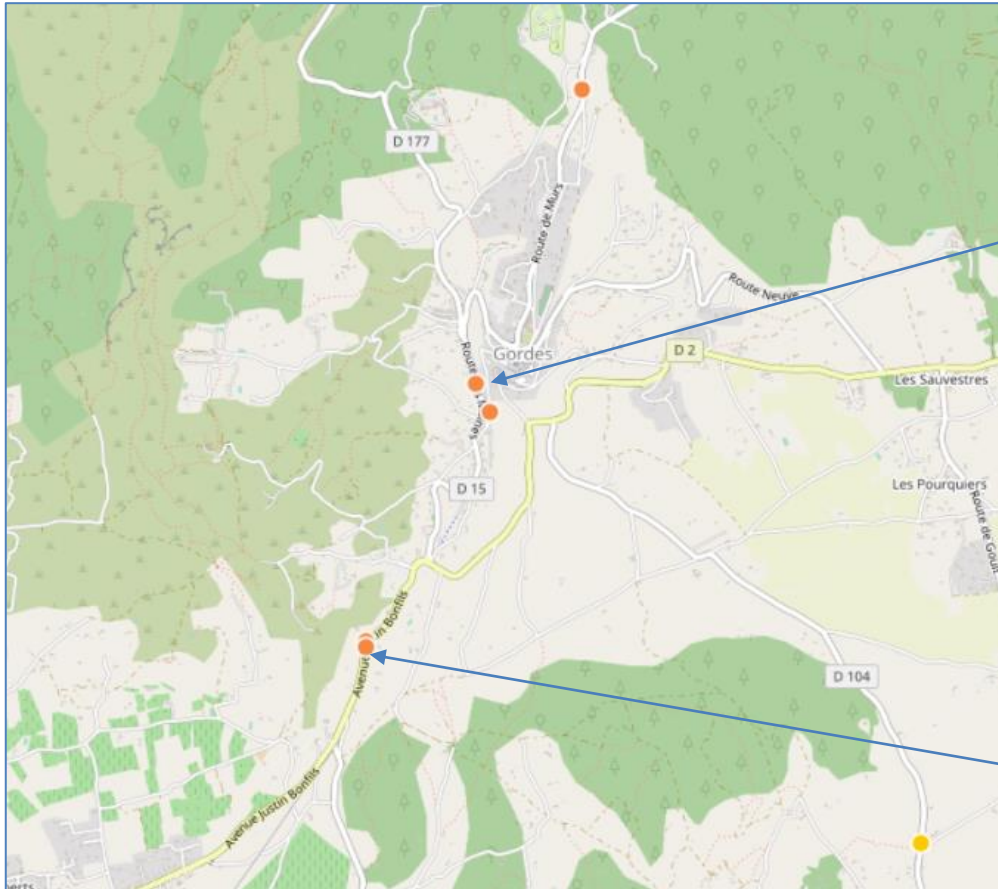
- **103 accidents**
- **15 tués**
- **130 blessés (dont 76 hospitalisés)**

Nombreux accidents à proximité des zones urbanisées

Données sécurité routière

A l'échelle de Gordes

Statistiques Accidentalité 2011/2020



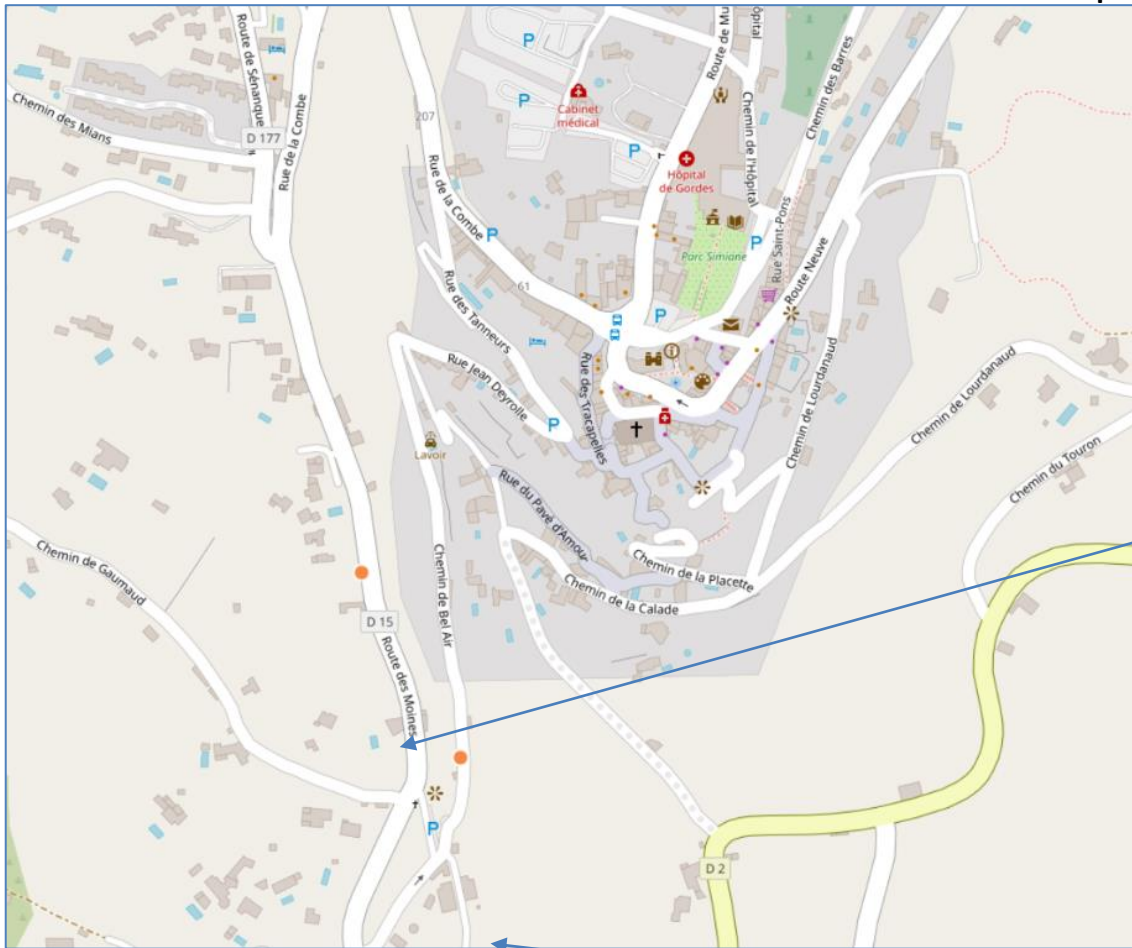
- 2 accidents graves sont identifiés en « ville », impliquant **une voiture contre un jeune** (un enfant piéton et un ado en cyclo) > RD15 et Ch. Bel Air
- 2 accidents sur la RD2 (collision VL et sortie de route en courbe)



- **8 accidents (6 localisés)**
- **1 tué**
- **8 blessés (dont 6 hospitalisés)**

Données sécurité routière

Statistiques Accidentalité 2011/2020



Accident Grave non mortel

23/06/2018 - 09h55
D 15, 84050 Gordes

0 Tué(s) 1 Hospitalisé(s) 0 Blessé(s)

50

10 ans
piéton

83 ans
VT

Accident Grave non mortel

02/09/2017 - 16h30
CD 15 BEL AIR, 84050 Gordes

0 Tué(s) 1 Hospitalisé(s) 0 Blessé(s)

23 ans
VT

17 ans
Cyclo. <=50 cm3

Accidents en « zone urbaine »

Quelques données de l'analyse socio-économique de Gordes :

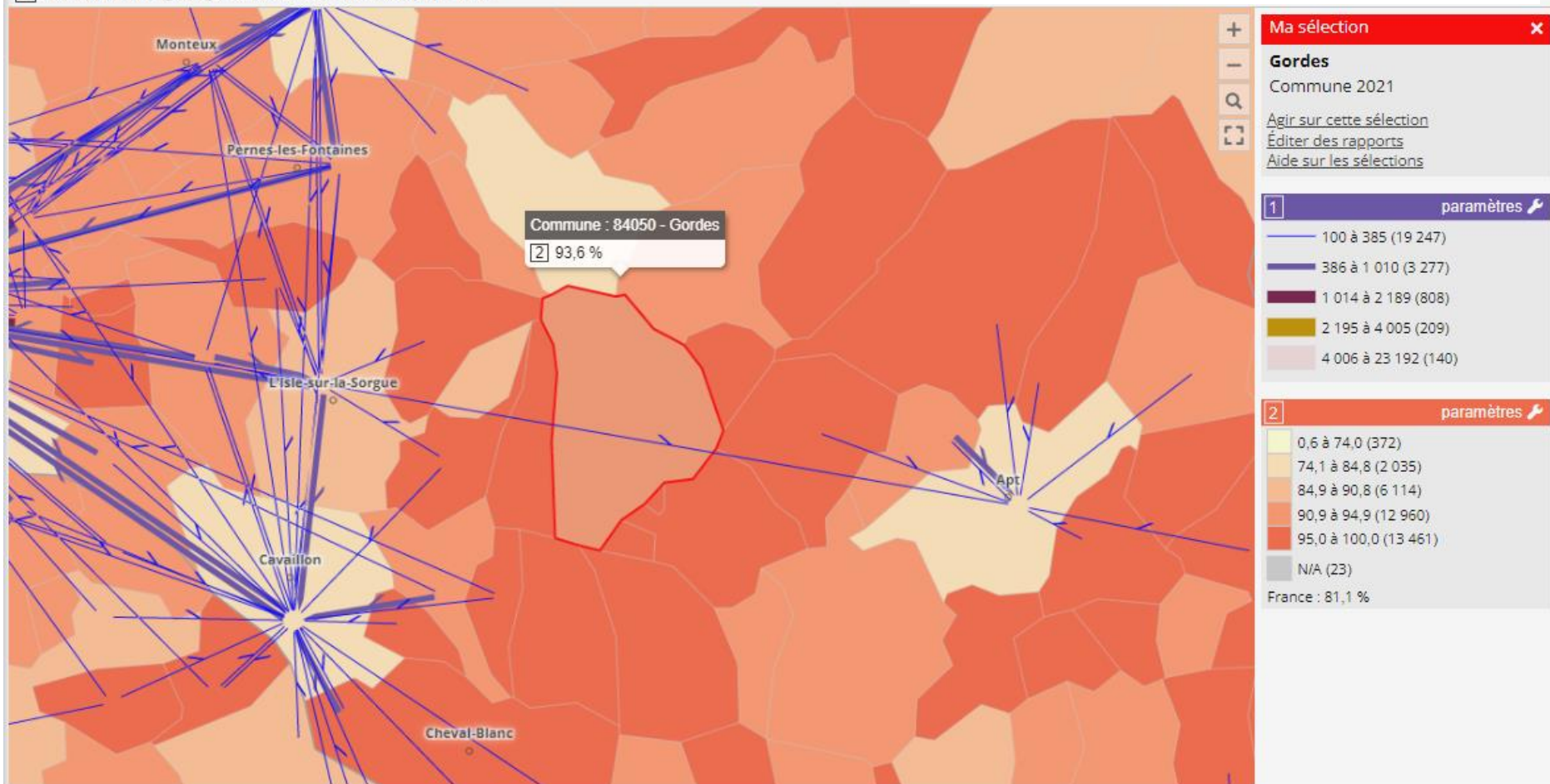
Indicateurs (INSEE – 2018)	Gordes
Population	1670
Nombre de logements	1903 (796 résidences principales = 42%)
Nombre d'actifs travaillant dans la commune	261
Emploi total au lieu de travail	790
Nombre d'actifs travaillant dans une autre commune	320
Postes dans les établissements actifs	536
Population de 2 ans ou + scolarisés dans la commune	95
Population de 2 ans ou + scolarisés hors de la commune	151

- 45% des actifs travaillent sur la commune
- Environ 530 actifs viennent d'une autre commune
- 124 établissements (employeurs) recensés sur la commune dont une quinzaine de plus de 10 salariés
- **Commerces et services représentent 52% des emplois;** administration, santé et enseignement 31 %; construction 11% et industrie moins de 3%.

Quelques données de l'analyse socio-économique de Gordes :

- 1 Flux domicile - lieu de travail 2018
- 2 Part des ménages ayant au moins 1 voiture (%) 2018 ▼

Les flux domicile-travail



132 déplacements quotidiens entre Isle S/ Sorgues et Apt. Les flux depuis/vers Gordes ne sont pas identifiés (inférieurs à 100)

Quelques données de l'analyse socio-économique de Gordes :

1 Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon le moyen de transport utilisé pour se rendre au travail 2018

ACTIONS

Commune : 84050 - Gordes

1 Pas de transport : 62
Marche à pied : 19
Deux-roues motorisé : 5
Voiture, camion, fourgonnette : 488
Transports en commun : 7

93,6% des ménages de Gordes ont au moins une voiture
53% 2 voitures ou plus

83% des ménages de Gordes ont au moins un emplacement réservé au stationnement

Gordes
Commune 2021



= 6 040

Pas de transport

Marche à pied

Vélo (y compris à assistance électrique)

Deux-roues motorisé

Voiture, camion, fourgonnette

Transports en commun

Source INSEE statistiques

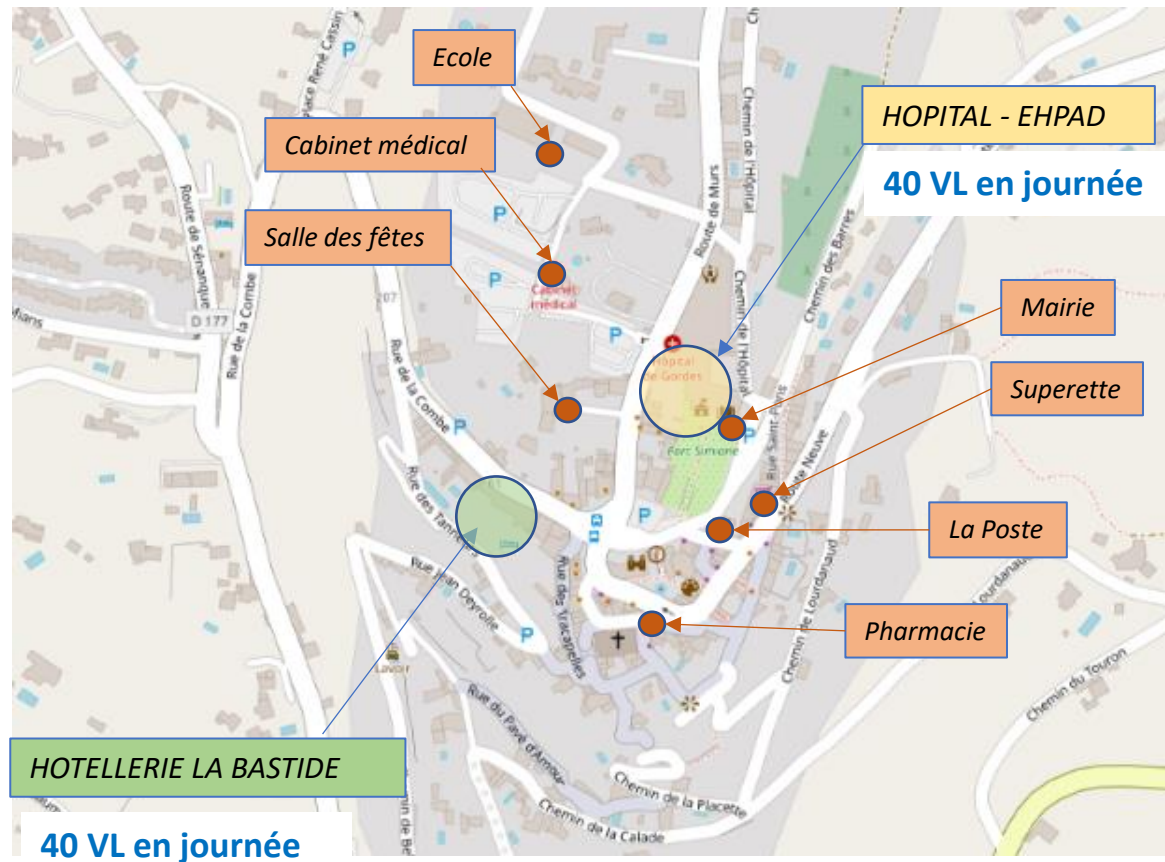
Les pôles générateurs à Gordes : emplois – domicile/travail

• Hôtel La Bastide de Gordes

- 120 à 170 personnes en pointe été (permanents, employés salles, hôtels, stagiaires, saisonniers...) dont 50/60 non véhiculés, réside sur Gordes (à pied) et alentours (covoit organisé...) soit 40/50 VL max – horaires 8h-19h pour administratif , 10h-23h pour restauration...
- Stationnement P école (De Gaulle) plutôt, abonnement 20€/mois à la borne remboursé par employeur
- Pas du tout prêt à promouvoir le vélo car dangereux (accident PL l'an dernier...), distance (Beaumettes) et relief...

• EHPAD et Centre Hospitalier :

- Vignette pour les permanents et réguliers, Parking C. De Gaulle
- 100 agents environ avec présence journalière de 40 agents du lundi au vendredi et 25 le WE → essentiellement en voiture et venant de l'extérieur (95%)
- Horaires : 6h30-21h et 18h30-6h30 la nuit; fixes et administration 8h30-17h30
- Visiteurs / famille EHPAD et agents occasionnels : attestations fournies par l'établissement sur pare-brise
- Réflexion sur ce fonctionnement, charge de travail importante pour délivrer les attestations aux visiteurs et patients du service médecine,

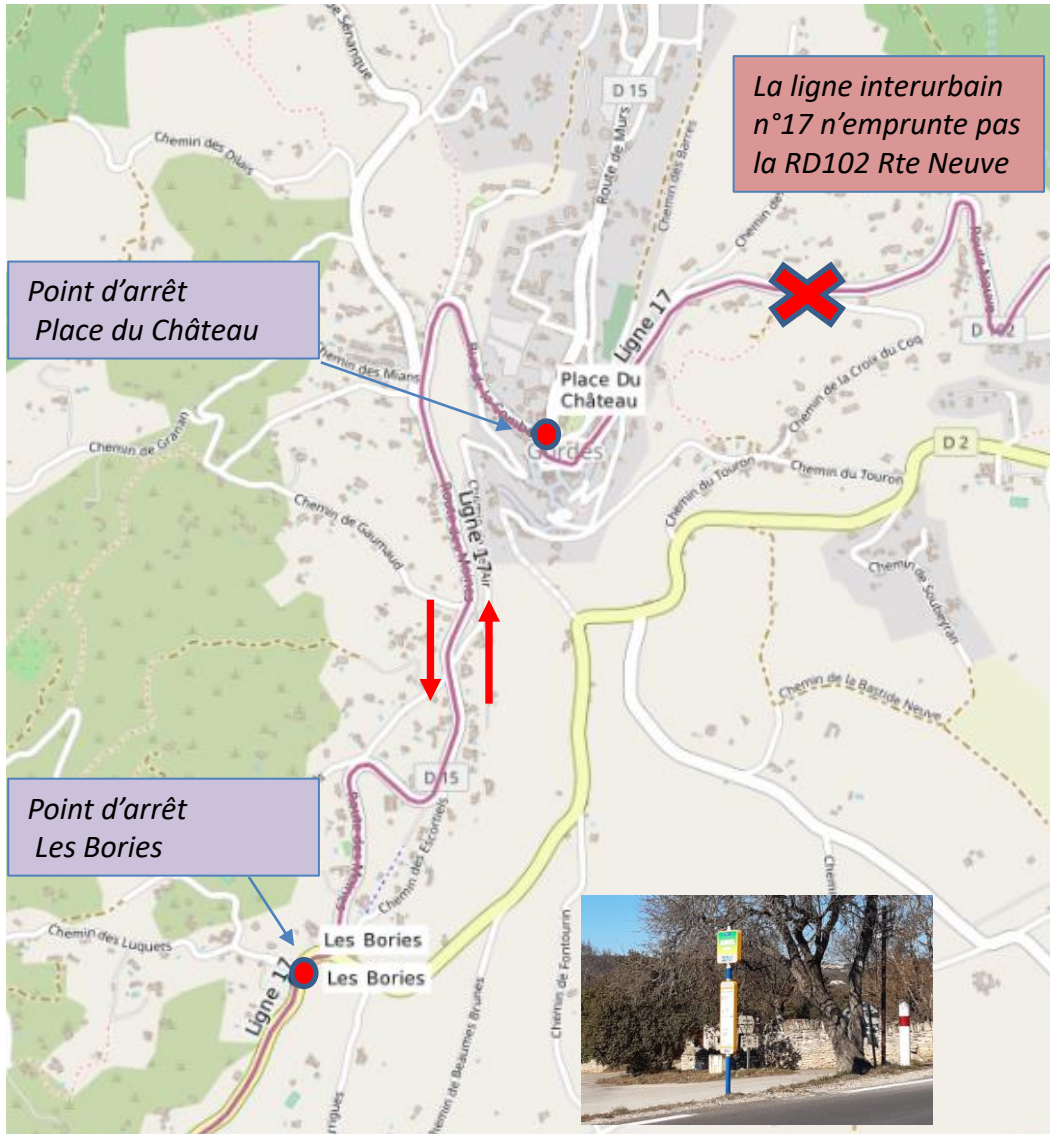


Les pôles générateurs à Gordes :

- Les écoles : l'école élémentaire est située au village (Rte de Murs proximité parking C. De Gaulle). Elle compte 75 élèves (5 professeurs) habitant plutôt dans les hameaux et accédant majoritairement en car de transport scolaire. 3 élèves viennent à pied. Malgré la mise en place de panneaux , le stationnement peut être gênant particulièrement les jours de marché (la mardi).
- L'école maternelle est située dans le quartier des Imberts, elle compte une quarantaine d'élèves. La plupart sont accompagnés en voiture par les parents.
- données fréquentation tourisme
- Les lignes de désirs entre pôles



La desserte en Transports Collectifs : Ligne 17 du réseau régional Zou (réseau Transdev) et Transport scolaire (15S2A Transvauclose vers Collège Cabrières d'Avignon, 15S3A vers Cavaillon).



- Une ligne régulière « Apt/Gordes/Cavaillon »
- 1 aller/retour journalier (basse saison)
- 2 points d'arrêts « Région », le car monte par la RD15 et fait ½ tour à la Place du Château
- Une quinzaine de points d'arrêts scolaires sur la commune (écarts, hameaux), desserte de l'école élémentaire et des établissements extérieurs (Cabrières, Cavaillon) → La CA Monts de Vaucluse délègue le TS à la Région qui conventionne avec la commune en régie (dans le futur, CA direct avec la commune)

Les modes actifs : Le schéma cyclable départemental

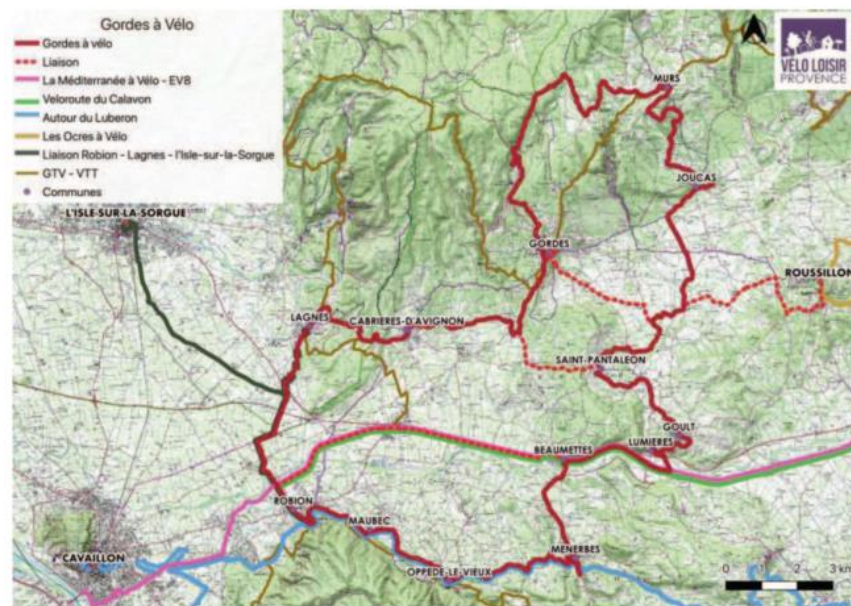
Le schéma départemental vélo en Vaucluse (SDVV 2019-2025) a été approuvé le 05 juillet 2019.

2 enjeux stratégiques :

- Développer la pratique au quotidien
- Valoriser la diversité des atouts touristiques sur tous les segments de pratique

Gordes est identifiée dans les liaisons touristiques majeures (site et hébergements) et a vocation à rentrer dans la catégorie « itinéraire d'intérêt départemental). Une boucle cyclable « Gordes à vélo » est aussi proposée → contribution du Département à l'aménagement au cas par cas et à hauteur de 33% du coût pour la signalisation des boucles locales

Autres actions : Financement possible d'arceaux de stationnement (demande 1^{er} trim de chaque année pour un ensemble de 4/5 arceaux, modèle choisi, fourni et posé par le département,



Les modes actifs : Le PNR du Luberon et la CA Luberon Monts de Vaucluse

BOUCLE : GORDES A VELO

La boucle cyclo-touristique « Gordes à vélo » devrait bénéficier d'un jalonnement en 2023 (dossier technique Vélo Loisir Provence, porté par CC Pays d'Apt Luberon et CALMV) :

- A confirmer, montée par chemin de Lancia et descente par RD15
- A confirmer, Double sens cyclable sur RD177 route de Sénanque?

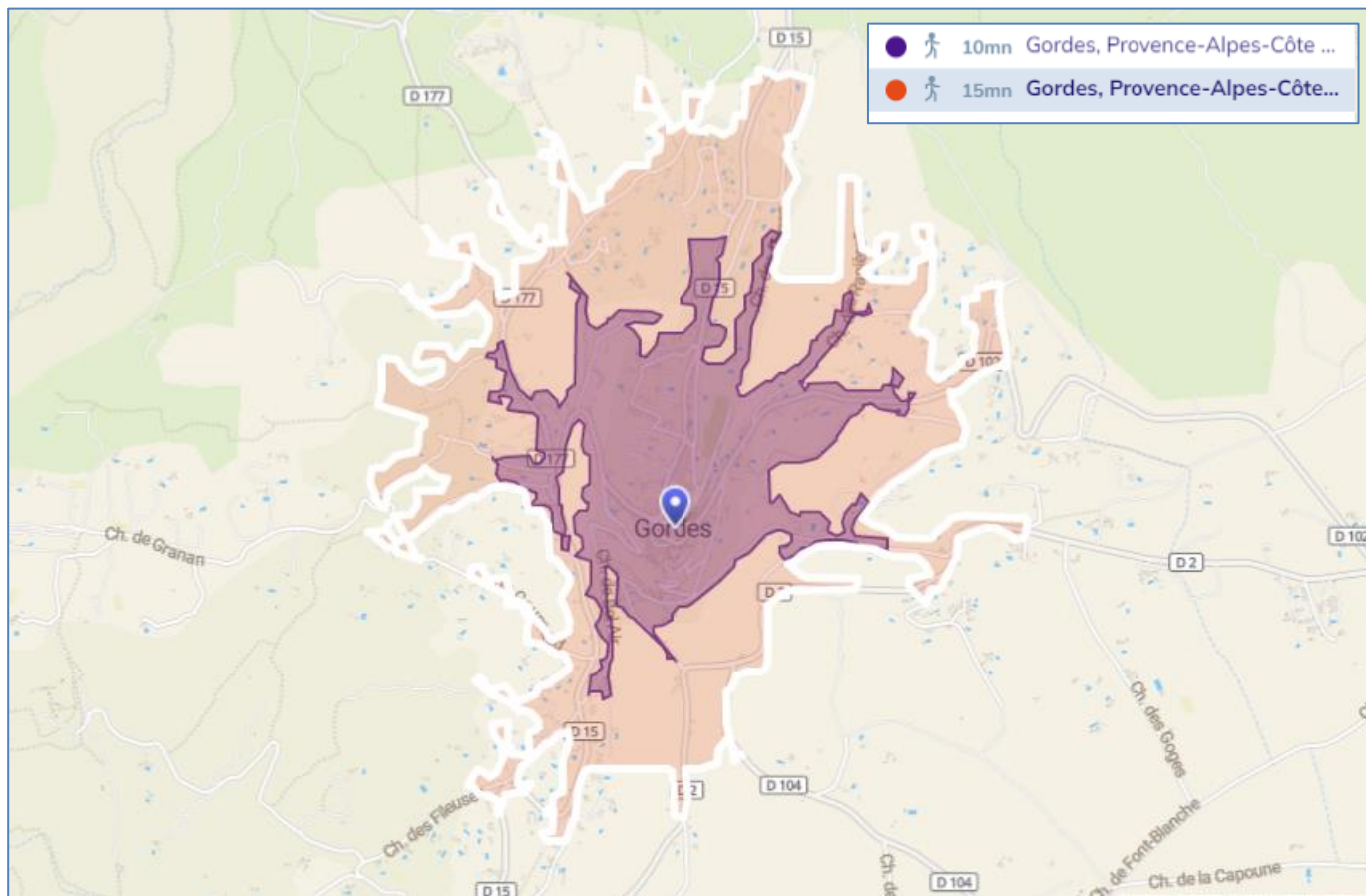
Les modes actifs : Les actions et projets multipartenaires

Un itinéraire d'intérêt départemental à créer en concertation avec EPCI, communes et Département :
Trouver itinéraire parallèle à la RD2 ?

Le Coustellet est un pôle offrant plusieurs services de mobilités et dédiés aux déplacements à vélo



Isochrones « marche à pied » et « vélo » depuis la place du château :

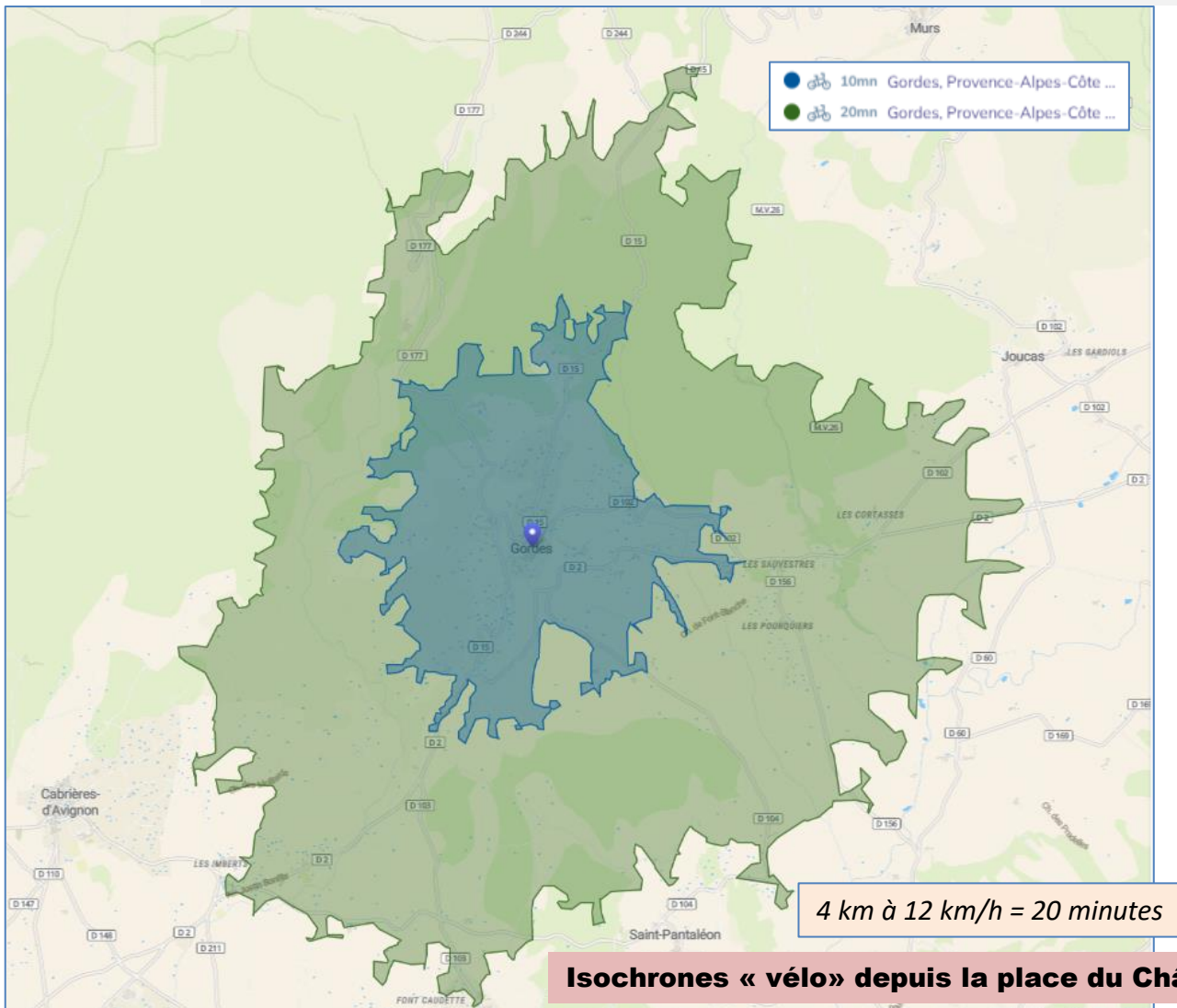


À pied, tous les services, commerces et parkings publics sont entre 5 et 10 minutes de la place. Le parking le plus éloigné, P du réservoir Route de Murs est à 10 min.

Le belvédère (RD15) est à 15 min, le Parking du village des bories est à 25 minutes de la place du château.

Isochrones « marche à pied » depuis la place du Château

Isochrones « marche à pied » et « vélo » depuis la place du château :



À vélo, le parking du village des bories sur la RD15 (au sud) et le camping des sources (au nord) sont à 10 minutes de la place du château.

L'abbaye de Sénanque (RD177) et le quartier des Imberts (RD2 au sud) sont à 20 minutes du centre-bourg de Gordes.

À ½ heure de vélo, se trouvent les villages de Joucas, Murs, Cabrières d'Avignon et la **véloroute du Calavon** au sud.

4 km à 12 km/h = 20 minutes

Isochrones « vélo » depuis la place du Château

Les voies piétonnes :



Rue des Tracapelles

Rue des Tanneurs



Rue du pavé d'amour



Rue des André Lhote

Impasse de la tour Sarrazine

Rue du four

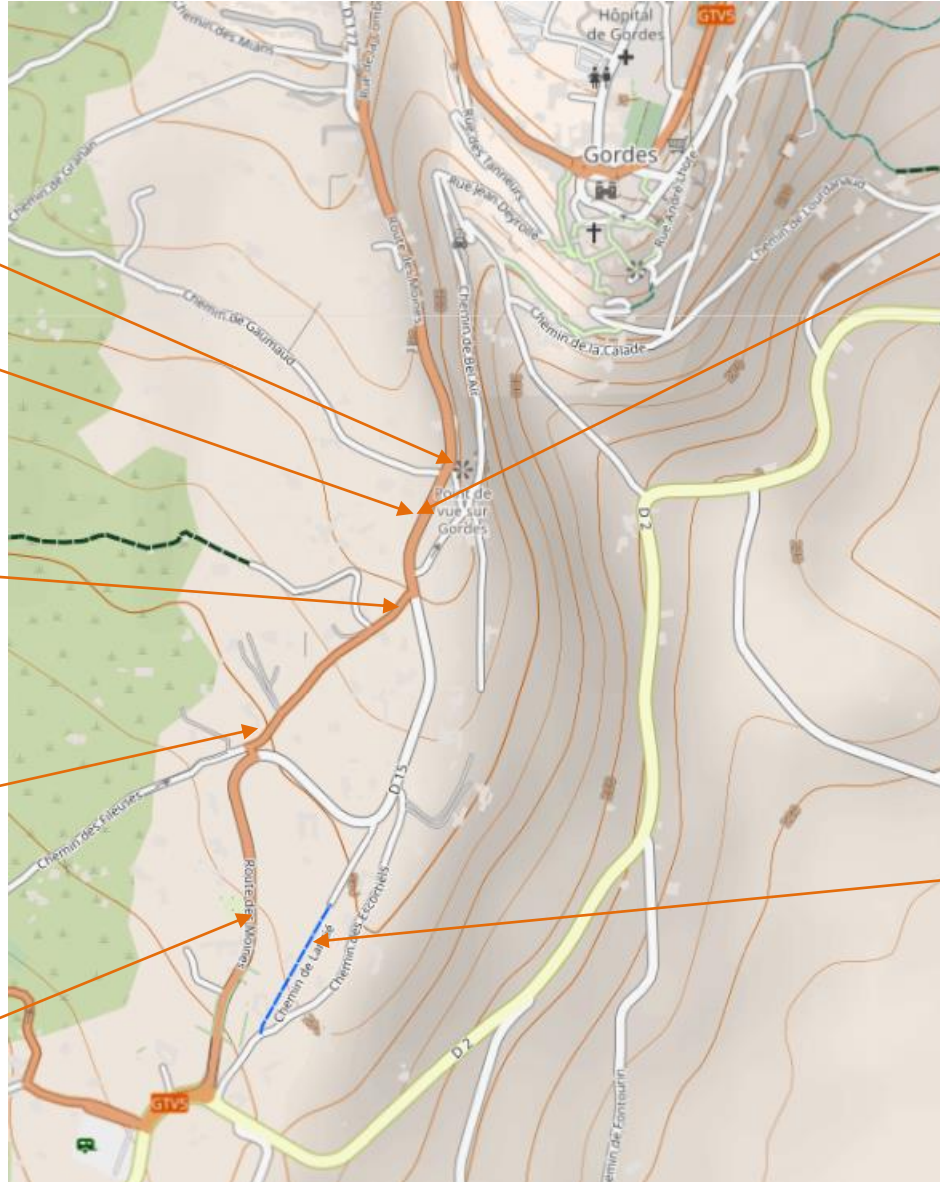
Rue de l'église

Rue du belvédère

Les voies cyclables :



RD15 Bande cyclable unidirectionnelle



Chemin de Lancié



GTV VTT (Grande Traversée du Vaucluse) étape 5



L'offre mobilité et les mobilités actives :

- **Mobilité et accessibilité pour tous** : les différents profils d'utilisateurs (résidents et visiteurs), les « points noirs » (par mode)
- **Itinéraires et services dédiés aux modes doux** : sites, usages, typologie d'aménagement
- **Expertise signalisation** : cohérence, réglementation

Flux piétons

Flux vers
parkings
et
château

- 1 Liaison piétonne vers parking de la gendarmerie
- 2 Liaison piétonne vers Parking Charles de Gaulle (hôpital)
- 3 Liaison piétonne vers parking du réservoir
- 4 Liaison piétonne vers parking de la poste

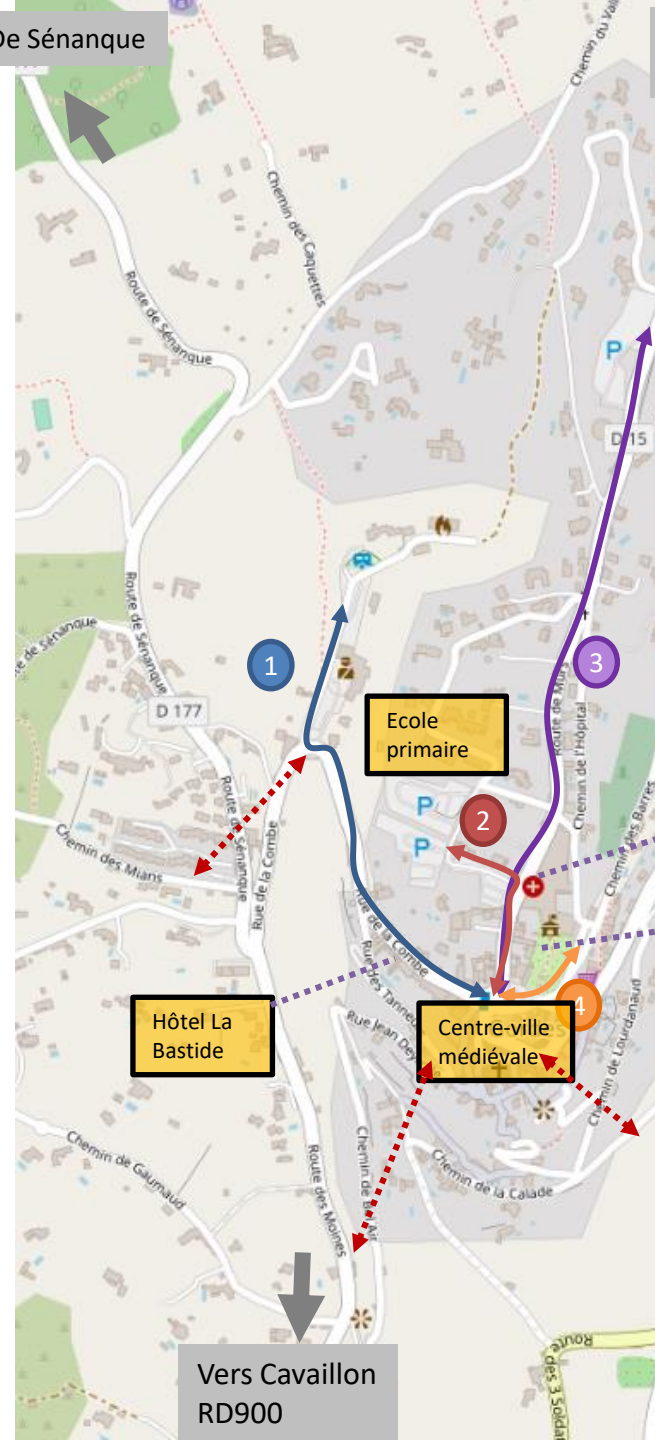


Liaison de principe

Hôtel La Bastide

Pôle générateur

Vers Ab. De Sénanque



Vers Cavaillon
RD900

Description de l'état actuel des liaisons piétonnes entre le château et les parkings

Liaison piétonne vers parking de la gendarmerie

500 m soit 6 min –25 m de dénivelé–

Rues traversées :

- Le parking n'a pas de trottoir, les piétons marchent directement sur la route.
- Rue de la Combe : étroite avec des trottoirs MAIS discontinuïtés (il faut traverser car non systématiquement des deux côtés) et ils sont étroits : pas aux normes PMR. De plus elle est en montée (>5%). Difficulté à élargir les trottoirs du fait de contraintes muret.

Liaison piétonne vers Parking Charles de Gaulle (hôpital)

250 m soit 3 min — absence de dénivelé

Rues traversées :

- Traversées des 3 parties du parking non sécurisé pour les piétons qui passent directement sur le parking. Il n'y a pas de trottoir.
- Route des Mures (partie nord) : Double sens, trottoirs des deux côtés qui ne sont peut-être pas assez large pour les PMR. Quelques obstacles comme des escaliers, bouche incendie. Rupture nette des trottoirs en arrivant sur le rond-point du château.

Liaison piétonne vers parking du réservoir

700 m soit 10 min –3 m de dénivelé –

Rues traversées :

- La route des mures : pour partie la plus au sud voir le point précédent. Pour la partie Sud : On trouve des trottoirs des deux cotés tout le long de la route mais la largeur peut varier ainsi que la hauteur. On trouve du côté ouest des espaces réservés pour les bus qui lorsqu'ils sont présents forcent à descendre du trottoir.

Liaison piétonne vers parking de la poste

150m soit 2 min – dénivelé –

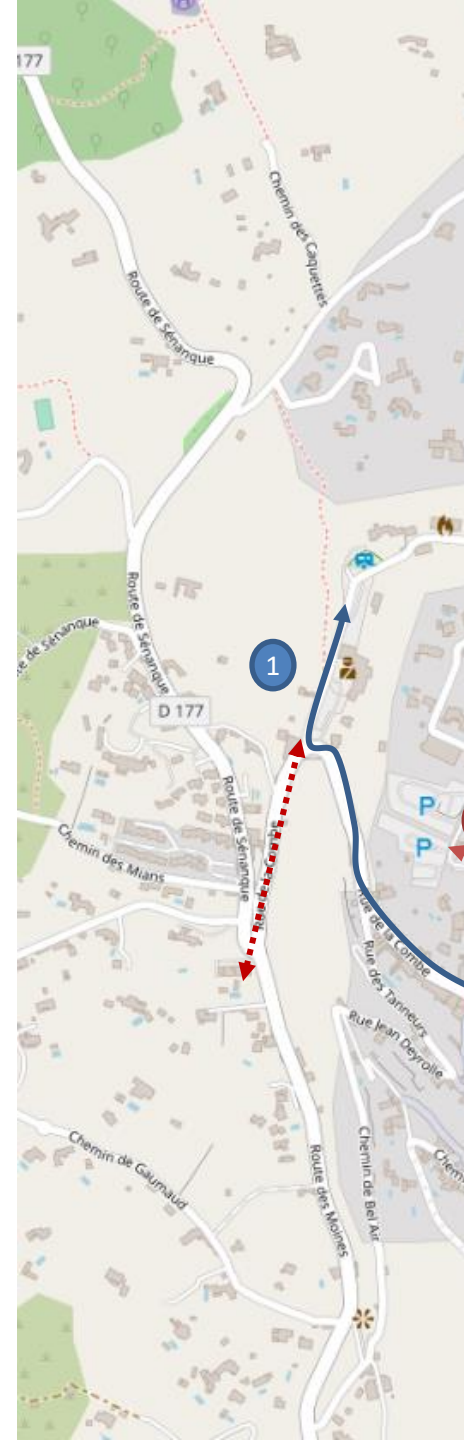
Rues traversées :

- Ruelle entre la poste et la place : discontinuité trottoirs, pas de passage piétons pour traverser, potentiellement dangereux

Tous convergent vers :

- Place du château : Un espace peu lisible pour les piétons avec des trottoirs uniquement devant le château : mais pas conforme PMR avec des petits potelets gênants.

Nécessité de requalifier cette place pour laisser davantage de place aux piétons et pour leur offrir des espaces sécurisés et qualitatifs !

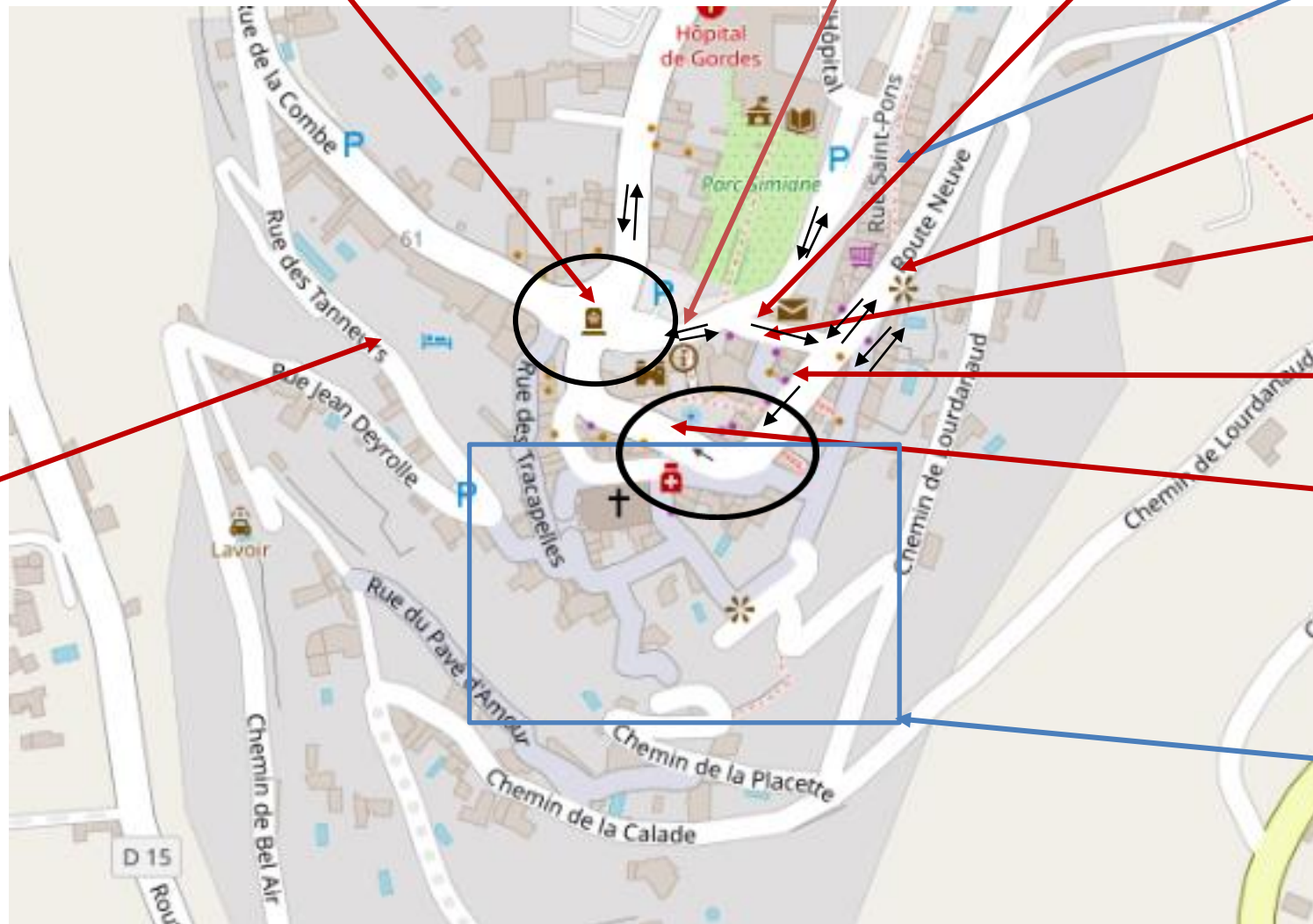


Aménagements piétons du centre-ville

Giratoire avec au centre un monument aux morts à déplacer, réfléchir au réaménagement de la place car espace peu lisible et sécuritaire pour les piétons.

Trottoirs coté château, stationnement de l'autre : est-ce autorisé?

Liaison dangereuse entre la poste et le château car pas de trottoirs mais des murets



Rue des Tanneurs

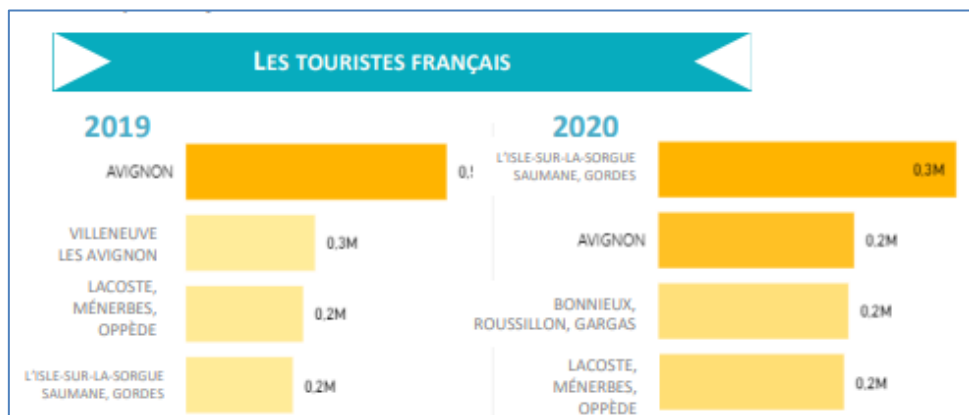
Une rue très étroite et pittoresque entouré de maisons (largeur est-elle suffisante pour véhicules ?) Présence d'un petit parking de 6 places uniquement pour les résidents?) Une bonne alternative piétonne pour rejoindre le centre-ville piéton?

Les différentes catégories d'usagers :

- ✚ **Les visiteurs « motorisés »** : il s'agit de touristes et visiteurs venant sur site pour une durée de 2,5 heures en moyenne. Après avoir garé leur véhicule, les visiteurs parcourent le village (3 par voiture en moyenne, motards en solo ou avec un passager).
- ✚ **Les visiteurs en groupe** : Ce sont les touristes visitant le site au cours d'un voyage organisé en car de tourisme. Il existe plusieurs formules, allant du circuit en autocar à la journée (Fontaine de Vaucluse, Roussillon...) au voyage itinérant sur plusieurs jours et faisant étape à Gordes. Soit le car dépose les voyageurs au centre du village pour les récupérer en fin de visite, soit il les dépose au parking de la Gendarmerie et y stationne en attente de leur retour.
- ✚ **Les touristes de séjour** : visiteurs séjournant un ou plusieurs jours sur site. En voiture individuelle, ils sont emmenés à laisser leur voiture sur un des parkings publics ou bien sur un emplacement réservé de l'hôtelier. Certains sont emmenés en taxi.
- ✚ **Les habitants, résidents à Gordes** : Il y a 1670 habitants à l'année dans le village, environ 1000 voitures estimées mais 140 ménages ne disposant pas de place privative de stationnement (supposé en centre-village). Certaines maisons secondaires et maisons d'hôtes accueillent également en saison une population séjournant en saison sur une ou plusieurs semaines.
- ✚ **Les commerçants, salariés et professionnels** (commerces, Centre Hospitalier, administrations): Il n'y a pas de données précises mais compte tenu du nombre de boutiques et établissements d'hébergement ou restauration, on peut estimer 150 à 200 personnes motorisés ne résidant pas à l'intérieur du village (soit autant de voitures).
- ✚ **Les camping-caristes** : Il n'y a pas de réglementation spécifique relative au stationnement des camping-cars (pas d'arrêté municipal). Le stationnement est cependant interdit sur les parkings et sur voirie en dehors du parking de la gendarmerie et du village des Bories. La fréquentation des camping-cars n'est pas connue mais on note leur présence régulière sur le xx. On notera que la réglementation des Grands Sites de France interdit le stationnement des camping-cars en dehors des aires aménagées (Gordes n'est pas encore labellisée Grand Site). Par ailleurs, au-delà de 6 places, l'aire doit être aménagée comme un camping.

Les différentes catégories d'usagers :

Fréquentation estivale (**2 mois**) extraction données téléphonique mobile (Vaucluse Provence attractivité) : Environ 400 000 visiteurs « dans le secteur de Gordes » soit une moyenne de 6700 par jour

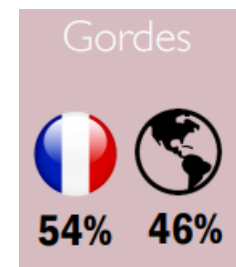


Par hypothèse 15% en cars et 85% en voiture particulière → 1900 voitures (3 par voiture en moyenne)

80% de la clientèle (visite payante et OT) est de passage à Gordes (20% en séjour)

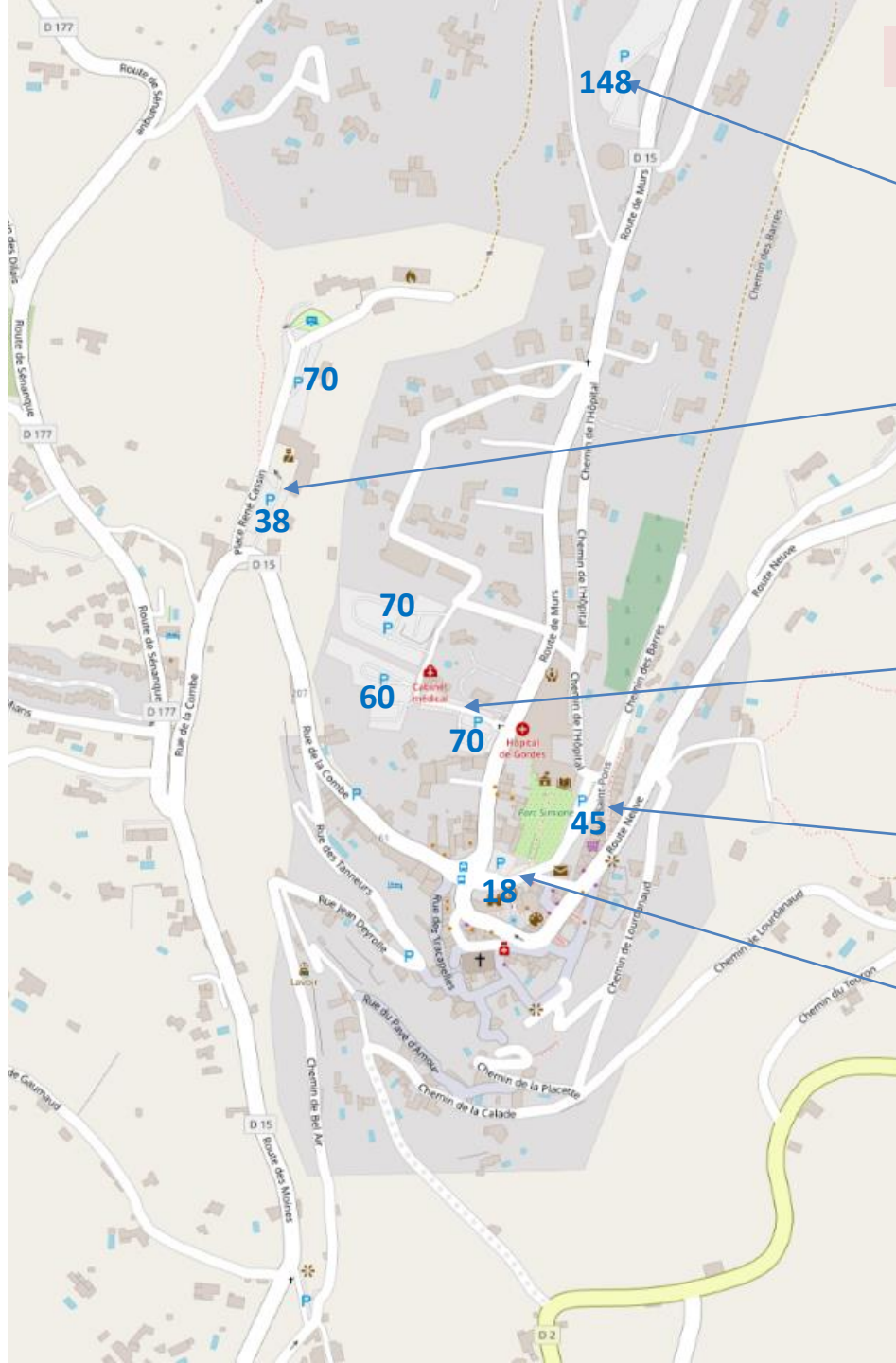
« hors années Covid »

Équilibre Français/étrangers



L'offre de stationnement et le mode de gestion :

Localisation des aires de stationnement de proximité (- de 10 min du centre)



111 = nombre de places VL

P Réservoir
VL

P Gendarmerie
VL - bus
Camping-cars

P C. De Gaulle
(Hôpital)
VL

P La Poste
VL

P La Charité St Eutrope
VL

L'offre de stationnement et le mode de gestion :

Le stationnement est réglementé sur les différents parcs de stationnement de la commune.

Stationnement payant : bornes type horodateur

Pour les VL :

- 30 min gratuites à prendre sur l'horodateur
- Jusqu'à 4h = 4 €
- De 4h à 11h = 6 €
- Au-delà de 11h = 20 €

Possibilité d'abonnement mensuel de 20 € à prendre sur l'horodateur pour stationner de façon illimité sur les parkings Charles de Gaulle, Réservoir et Gendarmerie

Pour les Bus : Stationnement uniquement sur parking de la Gendarmerie

- 30 € pour 24 h
- 10 € pour 24 h pour les minibus

Pour les Camping-cars : Stationnement uniquement sur parking de la Gendarmerie

- 12 € pour 24 h

L'offre de stationnement et le mode de gestion :



Stationnement gratuit :

Il existe un macaron de stationnement, réservé aux habitants, résidents fiscaux et aux travailleurs en CDI sur la commune.

Il permet le stationnement gratuit sur le parking Charles de Gaulle, le parking du Réservoir et le parking de la Gendarmerie.

Nombre de macarons délivrés en 2021 : 1530 (2022 environ 900 à fin mars) pour 1670 habitants et 800 résidences principales

Ce macaron permet aussi le stationnement gratuit pendant 2h maximum sur les parkings du centre-ville (de la Poste, de la Charité Saint-Eutrope et de la Combe) avec le disque (macaron + disque).

Des autorisations écrites sont délivrées aux membres des associations qui interviennent sur la commune pour un stationnement gratuit sur les parkings Charles de Gaulle, Réservoir et Gendarmerie, pendant les jours et heures des cours.

une vingtaine d'associations en bénéficie (environ 20 autorisations maximum par association)

Ces mêmes autorisations écrites sont aussi délivrées au cas par cas lors d'évènements sur la commune (ex: marché de producteurs = gratuité pour les riverains; autorisations pour les mariages...)

L'offre de stationnement et le mode de gestion :

NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT										
Types de place	Aires de stationnement autour du village (payant)			Stationnement dans le village (payant)					Aires de stationnement plus éloignées du village (gratuit)	
	En dessous du village	Au dessus du village		RUE DE LA COMBE (face La Bastide)	Parking de la CHARITÉ SAINT EUTROPE	ROUTE NEUVE	Parking de la POSTE	ROUTE DE MURS	VILLAGE DES BORIES	STADE LES IMBERTS
Voiture	111	148	257 (200)	12 (10)	18	4	45	16	62	207
Bus	4									
Handicapé	1				3					
Totaux places voitures	516			98					269	

Pb un seul horodateur P rte de Murs réservoir, trop d'attente pour payer en période de pointe

Camping-cars 12€ P gendarmerie, pas vraiment de place matérialisée 5 ? En pente, mauvaise signalisation

P mal signalés...

L'offre de stationnement et le mode de gestion :

Les données et hypothèses suivantes permettent d'évaluer la demande en stationnement pour chacune des catégories d'utilisateurs (statistiques horodateurs et statistiques INSEE)

En période estivale : 1000 à 1500 véhicules par jour

Profil d'utilisateurs motorisés	moyenne journalière voitures	pointe journalière voitures	moyenne journalière autocars	pointe journalière autocars	moyenne journalière motos	moyenne journalière camping-cars
Visiteurs motorisés excursionnistes	700	1000	30	40	20	30
Touristes de séjour	20	20	.	.	.	10
Habitants	150	150
Résidents saisonniers	50	50
Professionnels, commerçants, employés	200	200	.	.	20	.

L'offre de stationnement et le mode de gestion :

Les tableaux ci-dessous définissent (par hypothèse) la répartition horaire des arrivées/départs des véhicules sur le site, et le nombre maximum de véhicules stationnant simultanément.

Répartition horaire des entrées/sorties

Voitures visiteurs 1000

créneau horaire	9H-10H	10H-11H	11H-12H	12H-13H	13H-14H	14H-15H	15H-16H	16H-17H	17H-18H	18H-19H	19H-20H	20H-21H	21H-22H	22H-23H	23H-24H	+ de minuit
Entrées	5%	10%	10%	9%	5%	15%	15%	10%	5%	5%	2%	5%	3%	1%		
	50	100	100	90	50	150	150	100	50	50	20	50	30	10	0	0
Sorties	0%	1%	1%	10%	10%	4%	5%	12%	15%	15%	10%	4%	5%	5%	2%	1%
	0	10	10	100	100	40	50	120	150	150	100	40	50	50	20	10
besoins en stationnement	50	140	230	220	170	280	380	360	260	160	80	90	70	30	10	0

Répartition horaire des entrées/sorties

Voitures employés, commerçants 200

créneau horaire	8H-9H	9H-10H	10H-11H	11H-12H	12H-13H	13H-14H	14H-15H	15H-16H	16H-17H	17H-18H	18H-19H	19H-20H	20H-21H	21H-22H	22H-23H	23H-24H	+ de minuit
Entrées	45%	5%	3%	15%	1%	15%	1%	1%	1%	2%	8%	2%	1%	0%	0%	0%	0%
	90	10	6	30	2	30	2	2	2	4	16	4	2	0	0	0	0
Sorties	0%	0%	0%	0%	10%	4%	2%	4%	1%	1%	35%	10%	5%	5%	10%	5%	8%
	0	0	0	0	20	8	4	8	2	2	70	20	10	10	20	10	16
besoins en stationnement	90	100	106	136	118	140	138	132	132	134	80	64	56	46		36	20


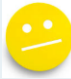





























L'offre de stationnement et le mode de gestion :

Le besoin en places de stationnement s'élève donc à 400 places pour les voitures de tourisme « visiteurs » 150 pour les « professionnels » et 150 pour les résidents

Si l'on prend en compte les jours les plus chargés de l'année (sur la base des trafics les plus importants relevés sur la période juillet/août 2016), la fréquentation maximale atteint 1000 véhicules sur une journée, soit un besoin théorique de 380 places. Afin de ne pas surdimensionner les besoins en stationnement sur la base d'une quinzaine de jours par an, il convient d'estimer la demande selon **une hypothèse de 800 véhicules soit environ 300 places nécessaires.**

Besoins maxi en stationnement (VL):
 380 places pour les visiteurs
 150 pour les professionnels
 150 pour les habitants

Profil d'usagers motorisés	durée moyenne de stationnement	durée maximum de stationnement	besoins en capacité de stationnement voitures été/max	besoins en capacité de stationnement autocars	besoins en capacité de stationnement motos	besoins en capacité de stationnement camping-cars
Visiteurs motorisés excursionnistes	2,5 heures	8 heures	270/380	10	10	15
Touristes de séjour	24 heures	6 jours	20	.	.	.
Habitants	permanent	permanent	150	.	.	.
Résidents saisonniers	24 heures	6 jours	50	.	.	.
Professionnels, commerçants, employés	10 heures	12 heures	150	.	10	.

Parkings (aires et espaces organisés)		Réservoir	De Gaulle	Gendarmerie	La Poste	St Eutrope
Capacité totale (parkings et voirie)	Environ 900 places					
Capacité proche du centre	570 en parking organisé					
Matérialisation des places						
Accessibilité (pour les véhicules) et signalétique	Accès directs depuis axes de circulation sauf pour P de la poste et P Ch. De Gaulle					
Contrôle d'accès	Barrières et moyen de filtrage des véhicules					
Paiement	Horodateurs (nombre de borne insuffisant en période d'affluence)					
Prise en compte PMR	Nombre de places et cheminement parfois insuffisants					
Prise en compte cars de tourisme						
Prise en compte camping-cars						
Prise en compte Moto et vélos	Emplacements non délimités					

L'offre de stationnement et le mode de gestion :



RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT A GORDES

AVANT → APRÈS

LE MACARON DE STATIONNEMENT

Réservé aux propriétaires sur la commune de Gordes, sur présentation d'un justificatif (de domicile, contrat, etc...) et du certificat d'immatriculation.

Deux macarons maximum délivrés par foyer.

Permet le stationnement gratuit sur les parkings Charles de Gaulle, Gendarmerie et Réservoir.

PARKING DU CIMETIÈRE

Stationnement libre.

EMPLACEMENT BLEU

Limité à 30 min pour tous, avec le disque.

LE MACARON DE STATIONNEMENT

Réservé aux habitants, résidents fiscaux et aux travailleurs en CDI sur la commune de Gordes, sur présentation d'un justificatif (de domicile, contrat, etc...) et du certificat d'immatriculation.

Délivré individuellement, par personne et par voiture de chaque foyer.

Permet le stationnement gratuit sur les parkings Charles de Gaulle, Gendarmerie et Réservoir.

Permet le stationnement gratuit pour une durée de 2 h sur les parkings du centre-ville (parking de la Poste, parking de la Charité Saint Eutrope, petit parking de la Combe), avec le disque en indiquant l'heure d'arrivée.

PARKING DU CIMETIÈRE

Réservé aux obsèques, aux résidents et aux commerçants du village (signalétique en cours).

EMPLACEMENT BLEU

Limité à 30 min pour tous, avec le disque.



Les mobilités actives : les « points noirs » : cheminements piétons et vélos

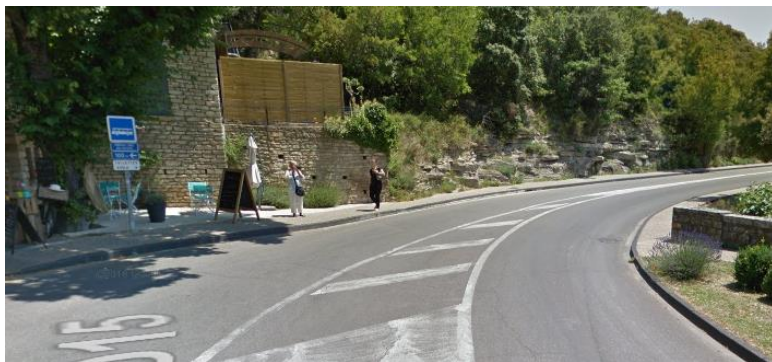
Absence de cheminements, discontinuités



RD15, après le giratoire RD2



RD15, carrefour RD177 fin « piste cyclable »



RD15, sortie du parking « gendarmerie »



RD15, rue de la combe rue des tanneurs»

Les mobilités actives : les « points noirs » : cheminements piétons et vélos

Cheminements étroits, obstacles



RD15, rue de la combe, rd point monument aux morts

RD15, rue de la combe

Les mobilités actives : les « points noirs » : cheminements piétons et vélos

Cheminements étroits, obstacles, discontinuités



Route de Murs



Rond point monument aux morts Rte de Murs



Parking Ch. de Gaulle



- P camping cars,

- **Circulation générale** : 1000 à 1500 véh/j en période haute, essentiellement via RD15. Absence de circulation de transit (boucle Sénanque..), pas de gêne PL. Les problèmes parfois dû à la recherche de stationnement, les « conflits » piétons / VL ...
- **Piétons (et PMR..)** : Des cheminements peu sécurisés depuis les principaux parkings , obstacles et relief pénalisant.
- **Cyclistes** : Usages et demande locale faibles. Le relief et l'éloignement domicile/travail sont les principaux freins à la pratique. Des aménagements existent en entrée de Gordes (RD15 et ch. de Lancie). Le cyclotourisme n'est pas encore développé malgré présence Voie verte du Calavon à moins de 5km
- **Gestion/organisation du stationnement** : Une offre globale satisfaisante mais peu lisible. Pas d'affectation géographique des locaux et des visiteurs, mais gratuité pour les locaux. Le système actuel nécessite une assistance humaine sur le terrain
- **Desserte et organisation des TC** : L'offre existante est faible (8h40 et 16h20) mais la demande et le potentiel sont aujourd'hui limités
- **Gestion / accueil des camping-cars** : Autorisation et aménagement au parking de la gendarmerie. Utilisation du parking du village des Bories.
- **Circulation des bus et cars de tourisme** : Véhicules « encombrant » pouvant perturber la circulation place du château. Stationnement parking de la gendarmerie

- **Circulation générale** : Une meilleure information en amont pour faciliter identification et recherche des parkings
- **Piétons (et PMR..)** : Identifier et aménager des itinéraires sécurisés entre parkings et centre-village
- **Cyclistes** : Proposer des cheminements sécurisés dans le village, vers la voie verte du Calavon et l'abbaye de Sénanque (double sens RD177). Equipements et services (stationnement sécurisé, borne réparation...)
- **Gestion/organisation du stationnement** : Proposer une affectation catégorielle locaux/visiteurs (proximité centre pour les visiteurs payants ou les locaux gratuits ?). Mettre en place des équipements de contrôle d'accès et signalétique dynamique. Potentiel rue St Pons Chemin du cimetière
- **Desserte et organisation des TC** : En cas de forte affluence (pointe estivale), solution de navette combinée à un parking distant. Pistes pour l'optimisation des services scolaires ouverts au public ?
- **Gestion / accueil des camping-cars** : Aménagement d'une partie du parking village des Bories. Sous condition de sécuriser le cheminement piétons jusqu'au centre-village. Opportunité de créer une aire d'accueil extérieure. Mise en œuvre projet Flubus
- **Circulation des bus et cars de tourisme** : Une interdiction dans le village nécessite de sécuriser le cheminement piéton des groupes depuis le point d'arrêt jusqu'au cœur du village. Mise en œuvre projet Flubus

Sommaire

La démarche :

Phase 1 : Analyse - état des lieux – diagnostic (2 mois)

- Prise en compte des besoins, des souhaits et des projets : **réunion du 17 janvier**
- Analyse des données
- Entretiens
- Diagnostic thématique

Phase 2 : Diagnostic stratégique (1,5 mois)

- Synthèse
- Premières orientations : COTECH (visio) et COPIL

Phase 3 : Elaboration Scénarios (2 mois)

- Objectifs de 2 à 3 scénarios
- Analyse comparative : COTECH (visio) et COPIL

Phase 4 : choix d'un parti d'aménagement (3 mois)

- Développement du scénario validé
- Fiches opérationnelles
- Programme d'actions pluriannuel

Phase 5 : étude d'opportunité (1,5 mois)

- Dimensionnement / modes de gestion des actions retenues
- Missions des partenaires

Phase 6 : étude faisabilité (1,5 mois)

- Pré-cahier des charges
- Expérimentation, solutions provisoires

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Les contacts

Référents :

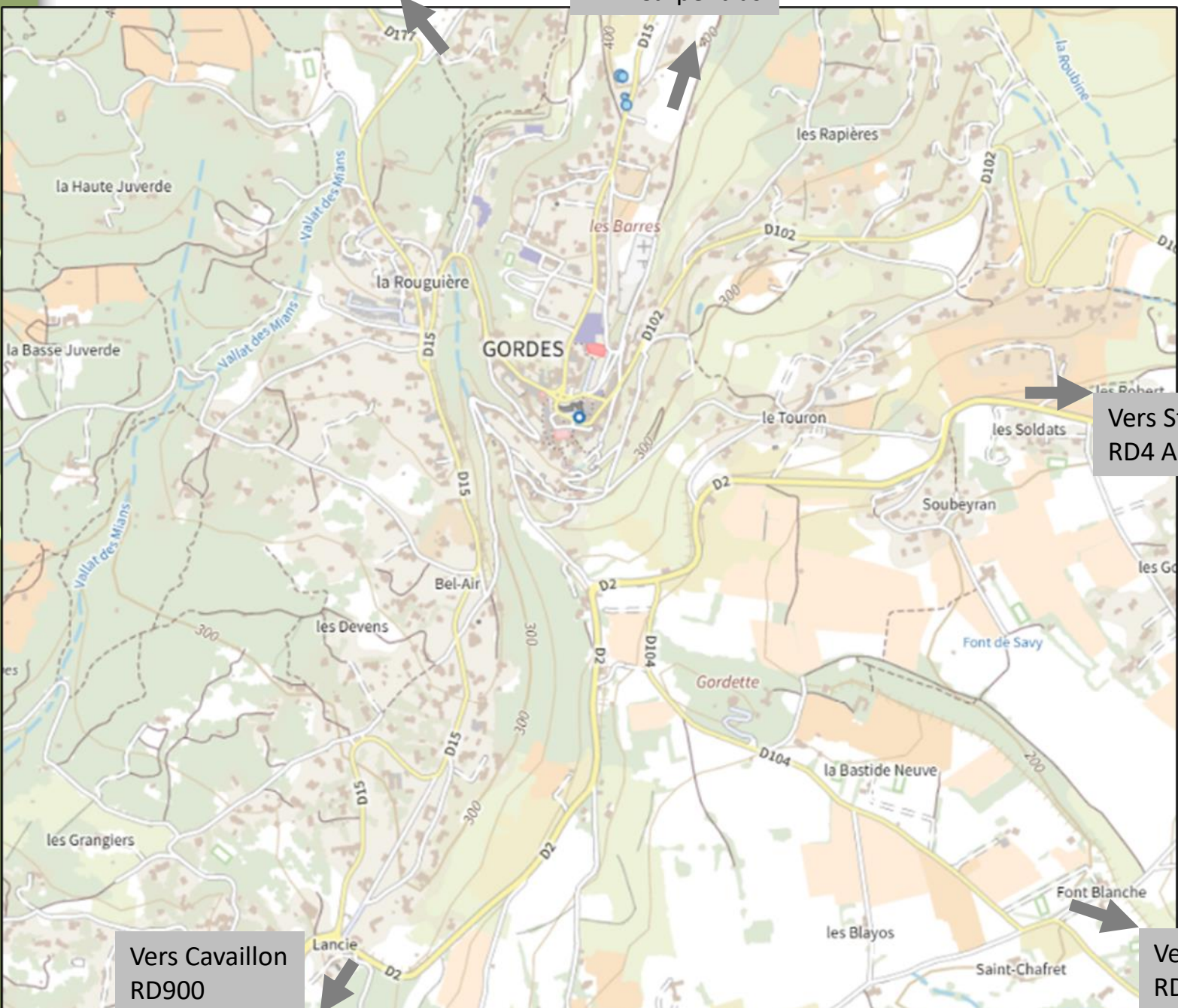
- Monsieur le Maire : Richard Kitaeff
- Romain Ferrari : romainferrari@orange.fr tél 06 07 39 34 32
- Julie Bordin assistante@gordes-village.com tél 04 90 72 02 08

Bureau d'études :

- Jean Clerc Consultant, jean.clerc6@wanadoo.fr , 06 78 17 56 55
- MOUVinnov / Nicolas Picheral, npicheral@mouvinnov.com , 06 42 41 94 52

Vers Ab. De Sénanque

Vers Murs
RD4 Carpentras



Vers St Saturnin les Apt
RD4 Apt

Vers Cavailon
RD900

Vers Goult
RD900 Apt